FMES
Fondation Méditerranéenne d'Études Stratégiques

Les conséquences géopolitiques de l'exploitation des gisements d'hydrocarbures en Méditerranée orientale

29ème Session méditerranéenne des hautes études stratégiques

Les opinions exprimées dans cet ouvrage sont celles des auteurs et n'engagent qu'eux. Ce document présente les faits tels qu'ils apparaissent à la date du 15 juin 2019 et ne peut se prémunir des évolutions ultérieures de la géopolitique internationale.

LES AUDITEURS DE LA 29ème SESSION MEDITERRANEENNE DES HAUTES ETUDES STRATEGIQUES

Nathalie Alexandre

Mathias Besançon

Vincent Callies

Christian Castagna

Florence Cerdat

Pascal Coudé

Isabelle Delplanque

Danièle Dréano

Alexis Durand

Patrick Gervais

Sandrine Gouverneur Dubos

Eric Lavault

William Leday

Pierre Memheld

Laurent Patronelli

Franck Pignol

Sylvie Regnier Grosso

Fabienne Serene

Béatrice Teisseire

Francis Urvois

L’INSTITUT FMES

L’institut FMES est né il y a trente ans du besoin de mieux faire connaître les enjeux et les perspectives du bassin méditerranéen aux décideurs, qu’ils soient du monde politique, de l’éducation, de l’entreprise, des collectivités, des armées et des administrations.

Fort de son expertise stratégique et technique reconnue dans les domaines de la Défense, du maritime et de l’espace méditerranéen, il a depuis élargi son champ d’action aux enjeux maritimes internationaux et au développement de l’économie de défense de la région Sud Provence-Alpes-Côte d’Azur dont il est un centre ressources.

Il assure ses missions grâce à des cycles d’enseignement de haut niveau, des séminaires thématiques, des colloques, des études, des travaux de recherche, des publications et la conception d’outils au service des acteurs économiques de la région.

Il est partenaire de l’IHEDN, de l’Université de Toulon, de l’IEP d’Aix-en-Provence, de l’université Nice Côte d’Azur et du réseau euro-méditerranéen Euromesco.

LE MOT DU DIRECTEUR DU CENTRE MEDITERRANEN D'ETUDES STRATEGIQUES

La Méditerranée, c'est mille choses à la fois disait Fernand Braudel, non pas une mer mais une succession de mers, non pas une civilisation mais des civilisations entassées les unes sur les autres… A tout le moins, cet espace méditerranéen est historiquement stratégique ! Rien d'étonnant d'ailleurs tant cet espace est depuis toujours convoité. Alors évidemment lorsque des gisements d'hydrocarbure *offshore* y sont découverts en 2009, la dimension économique confère à cette dimension stratégique une autre portée. De nouvelles perspectives se dessinent pour les Etats dont l'exploitation représente à la fois une manne financière, une possible indépendance énergétique et d'évidents débouchés à l'extérieur.

A ces perspectives s'additionnent des tensions nouvelles. Car les Etats deviennent concurrents et contestent parfois même les règles établies par la communauté internationale. Ces tensions font ressurgir brutalement les anciens contentieux. Celui de Chypre scindé en deux avec d'un côté une république membre de l'Union européenne et de l'autre une république turque de Chypre du nord illégitime au regard du droit international mais bien réelle sur la carte géographique.

Ces gisements accroissent alors les tensions anciennes car la Turquie ne reconnaît les zones économiques exclusives et fore là où elle estime être en droit de forer. La Méditerranée orientale exacerbe alors les tensions et les démultiplient tant les enjeux économiques y sont importants.

Ce thème portant sur les gisements d'hydrocarbures en Méditerranée orientale, en MEDOR dirons-nous désormais, méritait d'être confié à la 29ème session méditerranéenne des hautes études stratégiques.

9 mois de travaux ! La conjugaison des visites, des conférences et des séances réservées à la réflexion stratégique ont permis aux 20 auditeurs de cette session de poser une analyse sur ce dossier. Des auditeurs qui ont appris à se connaître, qui ont appris à travailler ensemble alors qu'ils n'ont été rassemblés qu'un temps limité au cours des séminaires de 2 à 3 jours par mois. C'est un exercice difficile. C'est une prouesse aussi. Depuis 30 ans, en partenariat pédagogique avec

l'IHEDN, les SMHES offrent cette formation unique et exceptionnelle aux cadres de haut niveau centrée sur des sujets méditerranéens. Depuis 30 ans, les auditeurs produisent une réflexion collective dont le caractère n'est pas convenu et qui vous invite à aller plus loin.

Depuis 30 ans l'institut FMES conserve le cap et s'affirme comme un *think tank* référent de l'espace méditerranéen. Je vous souhaite une très bonne lecture et vous invite à consulter notre site et à nous rejoindre si vous souhaitez vous aussi participer à la réflexion prospective plus que jamais devenue indispensable pour les décideurs que vous êtes ou que vous allez devenir

Bonne lecture !

Patrick Lefebvre
Directeur du Centre méditerranéen
d'études stratégiques

SOMMAIRE

INTRODUCTION 10

PARTIE 1 : LE CONTEXTE DE L'ETUDE : CHYPRE, LA MEDITERRANEE ORIENTALE, SES RESSOURCES GAZIERES, LES INFRASTRUCTURES LIEES A L'EXPLOITATION DU GAZ, LES FRONTIERES MARITIMES ET LES FORCES MILITAIRES EN PRESENCE 12

1.1. BREF RAPPEL DE LA SITUATION DE CHYPRE 12

1.2. LA MEDITERRANEE ORIENTALE, « UNE NOUVELLE PROVINCE GAZIERE » 13

1.3. LA NECESSITE D'IMPORTANTS INVESTISSEMENTS POUR L'EXPLOITATION PUIS L'EXPORTATION DU GAZ OFFSHORE DE MEDITERRANEE ORIENTALE 15

a. L'exploitation 15

b. L'exportation 16

1.4. UNE DELIMITATION DES FRONTIERES MARITIMES ENTRE LES PAYS RIVERAINS CONTESTEE 17

1.5. FACE A CES TENSIONS SUR LA DELIMITATION DES FRONTIERES MARITIMES, UN AFFRONTEMENT MILITAIRE N'EST PAS EXCLU 18

1.6. PRESENTATION DES SCENARII RETENUS PAR LES AUDITEURS DE LA 29EME SESSION 19

PARTIE 2 : LE SCENARIO LIBERAL DU DIALOGUE ET DE LA COOPERATION MULTILATERALE 21

2.1. UN CONTEXTE FAVORABLE A LA COOPERATION : L'INELUCTABLE ATTRAIT DE L'EXPLOITATION DES GISEMENTS 23

a. Les Etats dotés d'un potentiel gazier voulant profiter de cette rente 23

b. La Turquie et la Grèce, souhaitent également profiter de cette manne… 26

c. Les grandes puissances sont parties prenantes… 27

2.2. LE PARTAGE DE LA MANNE GAZIERE S'ORGANISE 29

a. Un processus de coopération en marche..... 30

b. Un dialogue s'établit et se poursuit entre les Etats régionaux au sein de structures dans lesquelles ils sont tous représentés 31

2.3. LA QUESTION DU GAZ INTIMEMENT LIEE AU PROBLEME CHYPRIOTE POUR LEQUEL UNE SOLUTION POLITIQUE EST EN MESURE D'ETRE TROUVEE…..... 34

a. Un contexte récent favorable au rapprochement des deux communautés chypriotes 34

b. La situation dégradée de l'économie turque est un facteur supplémentaire qui fait bouger les lignes 36

c. Fin 2019, les négociations reprennent au sein des instances de concertation telle l'UpM et sous l'impulsion de l'UE 38

2.4. LES ACCORDS DE DELIMITATION DES ZONES MARITIMES ENTRE LES PAYS PRODUCTEURS SONT EN COURS DE RESOLUTION..... 39

2.5. CONCLUSIONS 41

PARTIE 3 : « 2023 », LE SCENARIO DU STATU QUO..... 44

3.1. INTRODUCTION 44

3.2. LES ACTEURS DU SCENARIO 46

a. La Turquie 46

b. Certains Etats de la région ont fait le choix d'un marché autour des gisements israélien et égyptien 49

c. Grèce et Chypre 51

3.3. PRESENTATION D'UN SCENARIO REALISTE DU STATU QUO, NOMME « SCENARIO 2023 » 53

a. Les hypothèses du scénario..... 53

b. Les conséquences du scénario 55

c. L'émergence d'un scénario de rupture à l'horizon 2023 58

3.4. QUELLE STRATEGIE POUR LA FRANCE ET L'UNION EUROPEENNE ? 60

a. Comment faire pour maintenir la Turquie dans cette situation de statu quo ? 60
b. La stratégie française 63
c. Et pour l'Union européenne ? 66
3.5. CONCLUSION 68
PARTIE 4 : SCENARIO CHAOS : « VERS UN EMBRASEMENT EN 2023 ? » 69
4.1. CONTEXTE 69
4.2. MECANISMES POUVANT PROVOQUER LE « CHAOS » 70
a. Une montée en tension prévisible 70
b. Les objectifs politiques (ou *buts* de guerre) : la quête d'une rupture stratégique 72
c. Modalités d'action 72
4.3. PRESENTATION DE LA REACTION DES ETATS DE LA REGION 75
a. Les alliances de pays 75
b. La réaction de Chypre vis-à-vis de la Turquie 76
c. La réaction de l'Egypte vis-à-vis de la Turquie 77
d. Liban/Israël 78
e. Israël/Turquie, Liban, Autorité palestinienne 79
f. Grèce/Turquie 80
4.4. PRESENTATION DE LA REACTION DES ETATS AYANT LE STATUT DE « PUISSANCE REGIONALE OU INTERNATIONALE » 81
4.5. RECOMMANDATIONS 85
CONCLUSION 87
Table des annexes 89
Sources et Bibliographie 97

INTRODUCTION

Le sujet d'études proposé à la 29ème Session méditerranéenne des hautes études stratégiques concerne « les conséquences géopolitiques de l'exploitation des gisements d'hydrocarbures en Méditerranée orientale ».

Force est de constater qu'en quelques années, la Méditerranée orientale est devenue un espace clef de la géopolitique de l'énergie. En effet, dans un contexte de raréfaction des ressources énergétiques primaires, les découvertes récentes (2009-2015) de gisements d'hydrocarbures *offshore* dans le bassin levantin en Israël, en Egypte, en 2011 au sud de Chypre et plus récemment en 2018 au large du Liban, offrent aux Etats riverains de nouveaux débouchés économiques.

Cette dynamique nouvelle a amené les Etats du bassin à redéfinir leurs priorités stratégiques, afin de sécuriser leurs ressources et garantir leur indépendance énergétique.

Ces découvertes seront-t-elles l'occasion d'une coopération entre les nations pour se partager cette richesse ou, au contraire, une source de tension, voire d'une escalade militaire, pour la capter à leur profit exclusif ?

Pour tenter de répondre à cette question, la 29ème Session méditerranéenne des hautes études stratégiques (SMHES) a adopté comme méthodologie celle proposée par le professeur Gourdin[1] et confortée par l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN). Elle repose sur quatre grilles d'analyse : le territoire, les hommes, les représentations géopolitiques et les acteurs extérieurs.

Avec cette méthode comme fil conducteur, les auditeurs de la 29ème Session se sont ensuite appuyés sur une approche pragmatique

[1] Le Professeur Patrice Gourdin est Docteur en histoire et professeur agrégé de l'Université. Il enseigne à l'École de l'Air et à l'Institut d'Etudes Politiques d'Aix-en-Provence. Conférence : « L'analyse géopolitique de Chypre », prononcée à Cadarache le 17 octobre 2018.

construite autour de conférences, d'auditions, d'interviews, de lectures pour *in fine* se déplacer à Chypre et y recueillir sur place, avec les acteurs locaux, des informations de contexte permettant d'alimenter la réflexion, l'analyse et les débats.

Nous présenterons donc dans une première partie comment se fait l'articulation entre problématiques énergiques et géostratégiques et ses conséquences sur les équilibres régionaux, pour ensuite évoquer dans une seconde partie trois scenarii possibles assortis de recommandations idoines de nature politique et militaire. Nous conclurons enfin par une recommandation visant les décideurs.

PARTIE 1 : LE CONTEXTE DE L'ETUDE : CHYPRE, LA MEDITERRANEE ORIENTALE, SES RESSOURCES GAZIERES, LES INFRASTRUCTURES LIEES A L'EXPLOITATION DU GAZ, LES FRONTIERES MARITIMES ET LES FORCES MILITAIRES EN PRESENCE

Dans un premier temps, nous ferons un bref rappel de la situation de Chypre, point focal de l'étude.

Dans un second temps, nous porterons un diagnostic sur la localisation et l'évaluation des ressources gazières et ce qu'elles représentent.

1.1. BREF RAPPEL DE LA SITUATION DE CHYPRE

Les cartes en **annexe 1** présente la situation géopolitique de l'île de Chypre.

L'île de Chypre a gagné son indépendance en 1960. Depuis 1974, elle est coupée en deux :

- la République de Chypre au sud, membre de l'Union européenne depuis 2004, dominée par la communauté grecque ;
- le nord de l'île occupé depuis 1974 par l'armée turque, où se retrouve la communauté chypriote turque, territoire autoproclamé depuis 1983 « République Turque de Chypre du Nord » (RTCN), reconnue uniquement par la Turquie.

Une zone tampon, la « ligne verte », a été mise en place par l'ONU en 1974. Elle est sous contrôle de la Force des Nations unies chargées du maintien de la paix à Chypre (*United Nations Peacekeeping Force in Cyprus,* UNFICYP). Deux bases britanniques sont présentes sur l'Île : la base d'Akrotiri et la base de Dhekelia.

1.2. LA MEDITERRANEE ORIENTALE, « UNE NOUVELLE PROVINCE GAZIERE »

La carte en **annexe 2** brosse le panorama des champs gaziers.

La consommation de gaz est en croissance dans le monde depuis plus de 30 ans pour l'usage domestique, mais aussi dans l'industrie et le transport. Du fait de ses qualités environnementales (moindre émission de gaz à effet de serre dans l'atmosphère une fois consommé), ce modèle de consommation énergétique a le vent en poupe.

Le gaz naturel extrait du sous-sol est d'origine organique, formé à partir de la décomposition du plancton et des algues sur plusieurs millions d'années : c'est une énergie fossile dont les réserves sont comptées. Cependant, le gaz naturel est une ressource plus abondante que le pétrole. Entre 1986 et 2006, les réserves mondiales prouvées de gaz naturel ont plus que doublé car le travail de recherche des gisements de gaz a porté ses fruits.

Les Etats-Unis, avec l'exploitation du gaz de schiste, la Russie et le Moyen-Orient – en particulier l'Iran et le Qatar – se répartissent la majeure partie de la production mondiale de gaz naturel. L'Europe au contraire voit sa production de gaz naturel décliner, étant donné la faiblesse de ses réserves et l'épuisement progressif des gisements de gaz du Royaume-Uni, de la Norvège et des Pays-Bas.

L'exploration et l'exploitation des gisements en cours en Méditerranée orientale indiquent que les ressources gazières enfouies dans le sous-sol du plateau continental du bassin du Levant seraient équivalentes à celle de la Norvège, soit un volume de 3 452 milliards de m^3.

En quelques années, par ses ressources prometteuses et par sa situation géographique, la Méditerranée orientale, qui représente seulement 2% des ressources mondiales de gaz naturel, est devenue un espace maritime source d'enjeux énergétiques et économiques importants. Pour les Etats riverains producteurs ou futurs producteurs, cette ressource gazière offre l'opportunité d'accéder à l'indépendance énergétique et un moyen de renflouer leur économie par le biais d'exportations potentielles.

En 2019, deux Etats, Israël et l'Egypte, exploitent ces gisements pour leur propre consommation.

Israël, dont le potentiel gazier pourrait s'élever à 1 500 milliards de m^3, a commencé en 2013 l'exploitation du champ gazier Tamar 2 (volume estimé à 250 milliards de m^3), situé à 90 km des côtes israéliennes, au large de Haïfa.

L'exploitation du champ Leviathan (volume estimé à 540 milliards de m^3), proche des côtes israéliennes, doit débuter en 2019 quand commenceront à se tarir les réserves de Tamar 2.

Le dernier gisement israélien découvert est Karish, qui renfermerait 50 milliards de m^3 de gaz. Ce champ, le cinquième en importance de ceux décelés par l'Etat hébreu au cours de la dernière décennie, contiendrait plus de 50 milliards de m^3 de gaz naturel.

L'Egypte, dont les réserves de gaz naturel *inshore* et *offshore* sont estimées à plus de 2 000 milliards de m^3, possède dans sa Zone Economique Exclusive (ZEE) le plus grand champ gazier *offshore* jamais découvert en Méditerranée : Zohr (un volume de 850 milliards de m^3 annoncés récupérables), situé au large de la côte septentrionale de l'Égypte, à près de 190 kilomètres au nord de Port-Saïd. La production a atteint 2 milliards de pieds cubes par jour en septembre 2018.

La compagnie ENI a annoncé en mars 2019 la découverte d'un nouveau gisement de gaz naturel situé à 50 km au nord du Sinaï, dans le puits « Noor-1 » de la zone d'exploration Noor, et dont le potentiel, selon des sources proches de la société, pourrait être comparé au gisement de Zohr.

D'importants gisements, découverts plus récemment, restent encore à exploiter autour de Chypre, au large du Liban et de la bande de Gaza.

A Chypre, les explorations ont débuté en 2011 et sont menées par l'américain Noble Energy, l'israélien Delek Drilling et l'anglo-néerlandais Shell, (associés à 30% pour Delek Drillinget 35 % pour Noble Energy et Shell), au niveau du gisement d'Aphrodite (bloc 12). Les réserves sont estimées à 127,4 milliards de m^3.

En 2018, c'était au tour du couple franco-italien Total-ENI, opérateur à parité d'un bloc dénommé Calypso, de faire état d'une découverte potentielle de 170 à 227 milliards de m^3.

En février 2019, l'américain ExxonMobil, associé à 60/40 à Qatar Petroleum pour l'exploration d'un des 12 blocs dessinés dans la région, dit avoir trouvé un gisement de 142 à 227 milliards de m^3.

En février 2018, le Liban a signé un contrat d'exploration *offshore* mené par Total, auquel sont aussi associés l'italien ENI et le russe Novatek. Les prospections commencent en 2019.

Depuis 2011, le Liban et Israël se disputent une zone maritime qui recèlerait d'importantes réserves d'hydrocarbures. L'hypothèse de l'existence d'un « trésor » sous-marin a été renforcée par la découverte en 2013, du gisement israélien, baptisé Karish, dans l'un des blocs d'exploration les plus proches de la zone disputée.

Situé à 8 kilomètres des côtes de Gaza, le gisement de gaz naturel Gaza Marine a été découvert en 1999 par la compagnie British Gas Group. La capacité de ce champ inexploité a été estimée à environ 40 milliards de m^3 de gaz naturel. L'exploitation du champ gazier est bloquée. Israël reconnaît officiellement les droits souverains de l'Autorité palestinienne sur ce champ, mais en empêche l'exploitation.

1.3. LA NECESSITE D'IMPORTANTS INVESTISSEMENTS POUR L'EXPLOITATION PUIS L'EXPORTATION DU GAZ OFFSHORE DE MEDITERRANEE ORIENTALE

a. L'exploitation

Les infrastructures déployées pour exploiter le gaz *offshore* sont plus coûteuses que celles développées pour exploiter le gaz onshore, et requièrent des plateformes de forage et/ou des navires spéciaux.

L'opération d'extraction consiste à creuser un trou dans le sous-sol, dans le but d'extraire le gaz retenu prisonnier dans la roche. Un derrick de forage, tour métallique, est installé et permettra d'insérer

verticalement les tiges de forage. Dans de nombreux cas, le gaz naturel sort du puits sans intervention extérieure du fait de la pression ; parfois un équipement de pompage est nécessaire.

La rentabilité des exploitations des gisements *offshore* reste donc soumise à la maîtrise du savoir-faire technologique et au coût de mise en place de ces infrastructures d'exploitation comme de la fluctuation des prix des hydrocarbures.

b. L'exportation

La carte en **annexe 3** détaille les infrastructures d'exploitation des ressources gazières et les projets de gazoducs en Méditerranée orientale.

Plusieurs options sont envisageables pour exporter le gaz extrait.

Les gazoducs sous-marins ou terrestres restent le mode de transport privilégié du gaz naturel.

Un gazoduc de la société East Mediterranean Gas, l'*Arab Gas Pipeline*, construit en 2003 et aujourd'hui désaffecté, relie la ville israélienne d'Ashkelon au nord du Sinaï égyptien. Initialement conçu pour exporter le gaz égyptien vers la Jordanie, la Syrie et le Liban, en partie sous-marin, celui-ci permettra de transporter du gaz naturel des réservoirs *offshore* de Tamar et de Léviathan vers l'Egypte. Le 19 février 2018, un contrat qualifié d'historique entre Israël et l'Egypte a été signé. Il prévoit la fourniture de 64 milliards de m^3 extraits des champs israéliens, pour un montant de 15 milliards de dollars. Début juin 2019, des tests d'acheminement du gaz du champ Tamar vers les terminaux égyptiens ont été réalisés et les exportations devraient débuter au second semestre de cette année.

Le moyen le plus rapide pour exporter le gaz de Chypre vers l'Europe serait de l'envoyer par gazoduc vers la Turquie, le vieux projet sous-marin entre Israël et la Turquie étant au point mort, en raison des tensions entre ces deux États.

Parallèlement, la Turquie ambitionne d'être un pays de transit. Le pipeline *Turkish Stream* sera opérationnel à la fin 2019, passant sous la mer Noire (partenariat russo-turc). Il acheminera le gaz de Russie vers la Turquie. Une collaboration avec la compagnie grecque Depa et la firme italienne Edison pour le projet *Poséidon pipeline* (interconnecteur entre la Turquie, la Grèce et l'Italie) est envisagée. Une autre hypothèse est possible avec la Bulgarie.

En décembre 2018, Chypre, la Grèce, l'Italie et Israël ont signé un accord pour la construction du pipeline *EastMed*.

Ce gazoduc devrait transporter annuellement, à l'horizon 2025, entre 9 et 12 milliards de m^3 de gaz vers le marché européen. Il devrait s'étirer sur plus de 2000 km du large de Chypre jusqu'aux côtes italiennes, en passant par l'île de Crète et la Grèce continentale. Sa construction, véritable prouesse technique, prendrait six ou sept ans et coûterait plus de 6 milliards d'euros. Ce projet a obtenu le soutien de la Commission européenne, qui l'a inscrit sur la liste des projets d'intérêt commun, condition préalable pour obtenir un cofinancement. Cependant, ce projet, très coûteux et très long, dont le débit sera modeste, paraît peu viable.

Le transport par bateau méthanier du gaz naturel liquéfié, peut être une alternative pour l'exportation, offrant l'avantage de la flexibilité avec un transport possible sur de longues distances. Cette solution nécessite cependant une chaîne logistique complexe : usine de liquéfaction, transport par méthanier et usine de regazéification.

Il s'agit d'une aubaine pour l'Egypte qui dispose à Damiette dans le delta du Nil, d'installations de liquéfaction arrêtées faute de gaz au milieu des années 2000, et qui peuvent maintenant redémarrer.

1.4. UNE DELIMITATION DES FRONTIERES MARITIMES ENTRE LES PAYS RIVERAINS CONTESTEE

La tension autour des hydrocarbures en Méditerranée orientale est liée aux frontières maritimes, c'est-à-dire aux Zones Economiques Exclusives (ZEE) dont le découpage actuel figure sur la carte en **annexe 4.**

Il y a deux contentieux : le différend israélo-libanais, et celui propre à la situation à Chypre.

La Convention des Nations unies sur le droit de la mer (CNUDM) a été adoptée en 1982 sous le nom de « Convention de Montego Bay » et est entrée en vigueur en 1994. 168 Etats sont parties prenantes de cet accord mais seuls 152 pays l'ont ratifié (à titre d'exemple, les Etats-Unis ne l'ont pas ratifié). L'accord définit un espace maritime dénommé la Zone Économique Exclusive (ZEE) où l'Etat côtier dispose de « droits souverains » dans l'exploration et l'exploitation des ressources naturelles dans les eaux, les fonds marins et les sous-sols.

Israël et le Liban ne se fondent pas sur les mêmes textes pour délimiter leur ZEE. Si Israël s'appuie sur un accord conclu en 2007 que le Liban n'a jamais ratifié, les dirigeants libanais, quant à eux, se fondent sur le tracé dessiné par l'accord d'armistice signé en 1949 et sur les normes internationales régies par la Convention de Montego Bay à laquelle Israël n'est cependant pas partie prenante. C'est ainsi qu'une zone maritime correspondant au bloc 9 de la ZEE libanaise, définie selon cette Convention, est revendiquée par l'Etat hébreu.

En septembre 2011, les Chypriotes turcs ont signé un « accord de délimitation du plateau continental » avec la Turquie. C'est sur cette base que le régime séparatiste a déclaré une Zone Economique Exclusive, ce qui signifie que la moitié de la ZEE chypriote lui appartiendrait, y compris les blocs 1, 2, 3, 8, 9, 12 et 13.

A noter que la Turquie s'affranchit d'autant plus facilement de cette convention, qu'elle n'en est pas signataire.

1.5. FACE A CES TENSIONS SUR LA DELIMITATION DES FRONTIERES MARITIMES, UN AFFRONTEMENT MILITAIRE N'EST PAS EXCLU

Dans cette éventualité, un bilan des forces militaires en présence selon la grille FFOM (forces, faiblesses, opportunités, menaces) est présenté en **annexe 5**.

1.6. PRESENTATION DES SCENARII RETENUS PAR LES AUDITEURS DE LA 29EME SESSION

Un tel contexte géostratégique et économique porte en lui autant de germes de conflits ou de rivalités politiques et militaires, menaçant les équilibres régionaux, que d'espoirs de prospérité économique et de progrès social, au bénéfice des populations riveraines des eaux du bassin levantin.

Dès lors, plutôt que de se perdre dans des conjectures et théories sans fin, les auditeurs de la 29ème Session de la FMES ont pris le parti d'élaborer trois scenarii, balayant un large spectre d'avenirs plus ou moins probables.

Ces scenarii ont comme ambition modeste d'être des boîtes à idées, des boîtes à outils diplomatiques, politiques et militaires, au service de décideurs ou d'élus français et européens.

Le premier de ces scénarios, appelé « scénario libéral du dialogue et de la coopération multilatérale » est résolument optimiste et pourrait, en apparence seulement, confiner à une naïve utopie, hors sol. Consistant à promouvoir le partage du gâteau des ressources gazières des fonds marins entre Etats riverains du bassin de Méditerranée orientale, il s'inspire de la lumineuse idée des pères fondateurs de l'Europe lorsqu'ils créèrent la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier (CECA).

Afin de contrebalancer l'optimiste prospective de ce premier scénario, tout en y puisant son inspiration, le second scénario se veut plus réaliste et pragmatique.

Envisageant la possibilité d'une vertueuse coopération entre Etats, parties prenantes de la problématique gazière du bassin oriental de la Méditerranée, il ne peut occulter l'obstacle que représente actuellement la Turquie et son ambitieux président, monsieur Recep Tayyip Erdogan.

Dès lors, face à la détermination et aux ambitions politiques du président turc, le scénario du pire, celui de la confrontation militaire, délibérée ou accidentelle, doit être envisagé. En outre, les antagonismes politiques entre pays voisins ne manquent pas au

Levant. Ils constituent autant de sources potentielles d'escalades, pouvant aller en dernière extrémité, à l'usage de la force militaire, afin de trancher les différends, liés ou non au partage de la ressource gazière.

Telle est l'ambition du troisième et dernier scénario, celui du « chaos ».

PARTIE 2 : LE SCENARIO LIBERAL DU DIALOGUE ET DE LA COOPERATION MULTILATERALE

Lors d'une conférence le 12 octobre 2017, Monsieur Charalambos Petinos, historien et spécialiste de Byzance et de géopolitique de la Méditerranée portait devant ces auditeurs la réflexion suivante[2] :

« La Méditerranée orientale a toujours eu et a plus que jamais une importance géostratégique de premier plan, et ses richesses énergétiques, carburant de l'économie, attirent toutes les convoitises. Les guerres qui s'y déroulent depuis le début de ce siècle, sous couvert de guerre préventive comme en Irak, ou de révolution démocratique comme en Syrie ont finalement une forte odeur de pétrole et de gaz et embrasent toute la région. »

Pourtant, pourquoi ne pas imaginer que le gaz, découvert depuis 2009 en Méditerranée orientale, puisse être un facteur de paix, contribuant au développement économique comme à la stabilité des Etats régionaux, assurant ainsi leur consommation intérieure et leur enrichissement grâce à l'exportation ?

Telle est la thèse soutenue dans ce scénario, dit « scénario libéral du dialogue et de la coopération multilatérale », que nous allons développer ci-après.

Ce scénario optimiste peut trouver une partie de son fondement dans la théorie développée par le Professeur Jean-Jacques Roche[3].

Sa théorie, qui va à l'encontre de l'opinion communément admise, montre que le monde va mieux et qu'il n'a jamais été aussi peu violent.

Une des explications de cette évolution est la « Théorie du doux commerce ». L'effet naturel du commerce est de porter à la paix. Deux nations qui négocient ensemble se rendent réciproquement

---

[2] « Méditerranée orientale : enjeux européens et géopolitique », *Pôle Européen de Lyon et Rhône Alpes*, Disponible sur : www.pole-europeen.fr/mediterranee-orientale-enjeux-europeens-et-geopolitique, publié le 22/12/2018.

[3] Jean-Jacques Roche, directeur de la formation, des études et de la recherche de l'IHEDN. Conférence : « Evaluation de la conflictualité- La guerre en chiffres », le 15 novembre 2018 à l'Ecole militaire, Paris.

dépendantes : si l'une a intérêt d'acheter, l'autre a intérêt de vendre et toutes les unions sont fondées sur des besoins mutuels.

Cette théorie repose sur le principe que le coût de la guerre est devenu insupportable alors que les bénéfices de la paix sont plus équitablement partagés :

- accès aux ressources ;
- interdépendance des économies.

Nous assistons alors à la diffusion d'une « civilisation mondiale des affaires » fondée sur le compromis. Le passage sans tension du G8 au G20 comme centre de la gouvernance mondiale en constitue une démonstration.

Une autre explication de cette évolution est la « *Pax Democratica* ». Le nombre de personnes vivant en démocratie atteint les deux tiers de la population mondiale, contre 1 % de la population au début du XIXème siècle. Cet élan permet aux institutions internationales de promouvoir les droits de l'Homme et l'économie de marché, c'est à dire, en synthèse, « une démocratie de marché ».

Le défi majeur d'un développement économique, par le biais des approvisionnements énergétiques, peut être relevé grâce à des alliances, qui deviennent alors autant de garanties d'un monde de paix. L'amélioration de la gouvernance démocratique est un accélérateur pour trouver des solutions pacifiques et négociées aux différends. C'est la pression de la « nouvelle classe moyenne » qui peut influer en ce sens.

Si la voie du « doux commerce », par la pacification des relations entre puissances régionales, n'est actuellement pas l'option privilégiée en Méditerranée orientale, nous pouvons cependant imaginer des avancées en ce sens, par des traités de paix ou des accords de circonstance, pragmatiques, dépassant les oppositions doctrinales.

2.1. UN CONTEXTE FAVORABLE A LA COOPERATION : L'INELUCTABLE ATTRAIT DE L'EXPLOITATION DES GISEMENTS

a. Les Etats dotés d'un potentiel gazier voulant profiter de cette rente

- **Israël**

Israël, première économie du Moyen-Orient, a longtemps été dépendant des importations de pétrole et de gaz, en particulier égyptiennes, et de sa production de charbon pour sa demande énergétique. La découverte de gisements gaziers a changé la donne.

Pour la journaliste basée à Tel Aviv, Inès Gil : « A l'heure actuelle, Israël n'encourage même plus les prospections dans ses eaux, car le pays ne sait pas encore quoi faire de ses propres réserves. Les gisements israéliens lui assureraient en effet une indépendance énergétique pour 120 ans[4]. »

Cependant, Israël ne dispose pas d'infrastructures de liquéfaction du gaz permettant d'expédier du gaz naturel liquéfié (GNL) par bateau vers d'autres régions de consommation et doit donc compter sur ses voisins pour exporter son gaz. Dans ce contexte, le pays multiplie les coopérations (EastMed, Forum est-méditerranéen du gaz, accord d'exportation avec l'Egypte).

- **L'Egypte**

Ce pays de plus de 97 millions d'habitants est le principal consommateur d'hydrocarbures en Afrique.

Le gaz naturel compte à lui seul pour près de la moitié de la consommation d'énergie primaire. Avec la hausse de la demande domestique et le déclin de la production des champs historiques du pays, l'Égypte est devenue importatrice nette de gaz en 2015. Le

[4] Inès Gil, « Course au Gaz en Méditerranée orientale : la nouvelle donne pour Israël », *Les Clés du Moyen-Orient*. Disponible sur : https://www.lesclesdumoyenorient.com/Course-au-gaz-en-mer-Mediterranee-orientale-la-nouvelle-donne-pour-Israel.html

gouvernement espère retrouver une certaine « indépendance » grâce à la contribution de ses nouveaux gisements.

Si elle signe un accord d'importation d'une durée de dix ans pour 64 milliards de m^3 avec Israël, ces découvertes récentes lui permettront d'atteindre rapidement l'autosuffisance[5] [6].

L'*Energy Information Administration* américaine (EIA) estime toutefois que « les importations de gaz naturel seront toujours nécessaires pour satisfaire la demande domestique, bien que dans de plus petits volumes »[7].

Avec ses gisements gaziers et son influence diplomatique (à l'initiative du Forum est-méditerranéen du gaz), l'Egypte ambitionne non seulement de devenir une puissance gazière, mais également un véritable hub gazier. L'Egypte pourra alors, depuis ses usines, liquéfier du gaz égyptien ou israélien et l'expédier aux clients les plus offrants à l'autre bout du monde, comme le font le Qatar, l'Australie et les Etats-Unis.

- **Chypre**

Depuis la découverte d'un important champ gazier *offshore* en Egypte, Chypre espère beaucoup des découvertes faites dans sa Zone Economique Exclusive (ZEE), lui permettant de sortir de sa dépendance énergétique quasi-totale.

Les explorations ont débuté en 2012 et treize blocs supposés riches en gaz ont été délimités au large de l'île. Ils attisent l'appétit des géants de l'énergie. La firme américaine Noble Energy doit développer le bloc 12 tandis que la compagnie italienne ENI se chargera du bloc 3.

---

[5] « L'Egypte s'apprête à devenir un acteur incontournable de l'énergie », *Enviro 2b*. Disponible sur : https://www.enviro2b.com/2019/02/26/legypte-sapprete-a-devenir-un-acteur-incontournable-de-lenergie/

[6] « L'Egypte, hub énergétique régional grâce à ses nouveaux gisements et son influence diplomatique », *Agence de presse du Moyen-Orient*. Disponible sur : https://www.mena.org.eg/fr/news/dbcall/table/webnews/id/7855822

[7] « Situation énergétique de l'Egypte. Source : EIA », *Connaissance des énergies*, 25/05/2018. Disponible sur : https://www.connaissancedesenergies.org/situation-energetique-de-legypte-en-2018-180525

ExxonMobil et Qatar Petroleum ont signé en 2017 un accord avec le gouvernement chypriote pour l'exploration du bloc 10.

Les deux majors, l'italien ENI et le français Total sont associés pour l'exploitation du bloc 6, appelé « Calypso ».

La Turquie ne voit cependant pas ces ambitions chypriotes d'un bon œil. Le 9 février 2018, une plate-forme de forage affrétée par ENI a été stoppée par des navires de guerre turcs qui lui ont ordonné de faire halte sous prétexte de « manœuvres militaires ».

Ankara réclame la suspension de l'exploration afin de préserver les intérêts des Chypriotes turcs sur le gaz tant qu'une solution ne sera pas trouvée.

- **Le Liban**

À la traîne par rapport à son voisin israélien, le Liban s'est finalement lancé dans la course aux hydrocarbures *offshore* en 2018.

Bloqué depuis plusieurs années, faute de consensus politique, ce dossier a connu un coup d'accélérateur décisif, avec la signature, en février 2018, des deux premiers contrats d'exploration et de production entre le gouvernement libanais et un consortium international mené par Total, associé à ENI et au russe Novatek. Ces derniers ont obtenu des licences pour deux des dix blocs de concessions prévus dans la ZEE libanaise et devraient entamer les forages en 2019.

La signature de ce premier acte a rempli d'espoir les milieux économiques libanais, qui voient dans la découverte d'hydrocarbures un moyen de sortir le pays de sa situation économique désastreuse, caractérisée par un taux de chômage estimé à 20 % et une dette publique supérieure à 150 % du PIB en 2017. Le gaz pourrait d'abord servir à pourvoir aux énormes besoins énergétiques du Liban[8].

[8] Marc Daou, « Conflit avec Israël, risque de corruption… le gaz libanais en eaux troubles », *France 24*, 02/03/2018. Disponible sur : https://www.france24.com/fr/20180302-liban-gaz-offshore-israel-hezbollah-total-hydrocarbures-mediterranee

- **La Syrie et l'Etat palestinien (Gaza)**

Ces deux Etats sont aujourd'hui hors course pour des raisons politiques.

b. La Turquie et la Grèce, souhaitent également profiter de cette manne…

- **La Turquie**

Située au carrefour d'une Asie riche en gaz naturel et d'une Europe énergivore, la Turquie se positionne pour devenir un acteur central dans l'approvisionnement du gaz naturel en provenance de Russie, d'Azerbaïdjan ou d'autres fournisseurs d'Asie centrale, par de nouveaux projets de gazoducs : Turkish Stream et Trans Anatolian Gas Pipeline (TANAP). Ankara entend également diversifier ses importations via les nouvelles sources de gaz en provenance de divers pays, dans le dessein de réduire sa dépendance vis-à-vis de la Russie.

Le pays dispose de terminaux d'importation de gaz liquéfié à Marmara Ereglisi et Aliaga et a investi dans des unités flottantes de liquéfaction et de regazéification. La plus grande installation au monde, « Challenger », a ouvert en 2018, et constitue autant de capacités d'importation et de stockage supplémentaires.

En somme, la Turquie espère dominer le marché en devenant une plaque tournante du gaz en Europe du Sud Est, moins reliée à l'infrastructure gazière de l'Union européenne[9].

- **La Grèce**

Elle affiche les mêmes prétentions de hub énergétique gazier que la Turquie comme le montre son investissement dans les projets Poseidon et EastMed.

[9] Anna Mikulska et Marcin Sienkiewicz, "La Turquie fait le plein. Qu'est-ce que cela signifie pour les régions limitrophes ?", *Le Saker francophone*, 08/08/2018. Disponible sur : https://lesakerfrancophone.fr/la-turquie-fait-le-plein-quest-ce-que-cela-signifie-pour-les-regions-limitrophes

Elle se lance également dans la construction de terminaux de regazéification et l'achat de gaz au Qatar.

Les coopérations entre ces deux acteurs sont nécessaires (connexion TANAP-TAP, interconnexion Grèce-Turquie), mais la compétition est bien réelle sur les gazoducs vers les Balkans : IGB versus Turkish Stream. Le projet du tube Leviathan entre Israël et la Turquie a échoué. Le tracé d'EastMed n'est pas clairement fixé.

Chacun développe également ses projets de terminaux de regazéification ainsi que ses sites de stockage[10].

c. Les grandes puissances sont parties prenantes…

- **L'Europe**

Après le premier choc pétrolier de 1973, la consommation de gaz au sein des pays européens s'est envolée. Si l'Union européenne a réussi à stabiliser sa consommation de gaz, cette dernière ne cesse d'augmenter hors UE, remplaçant progressivement le charbon. C'est le cas dans les Balkans orientaux.

Parallèlement, l'évolution de la production globale de gaz domestique est en déclin depuis 2008. Si la Norvège, premier exportateur de gaz européen vers l'UE, bénéficie d'une reprise, les Pays-Bas voient un recul de l'exploitation du gaz en raison de l'appauvrissement des sous-sols. Les courbes de production et de consommation s'écartent inexorablement depuis les années 1990.

L'évolution des technologies et la prise en compte de l'environnement militent pour l'augmentation de la consommation européenne en gaz naturel à l'horizon de 2040, en complément du nucléaire et des énergies renouvelables.

La dépendance de l'Europe vis-à-vis des importations de gaz augmente et la sécurité de l'approvisionnement n'est plus assuré

[10] Nicolas Mazzuchi, docteur en géographie économique et chargé de recherche à la Fondation pour la recherche stratégique. Conférence : « L'enjeu des hydrocarbures de Méditerranée orientale », le 16 novembre 2018 à l'Ecole militaire, Paris.

(annexe 6). Elle doit diversifier ses sources d'approvisionnement afin de réduire sa dépendance énergétique, vis-à-vis de la Russie comme des États-Unis.

- **La Russie**

La Russie est actuellement le premier exportateur de gaz vers l'UE ; elle fournit environ un tiers du gaz consommé. Le pays bénéficie de gisements aux ressources considérables et d'infrastructures de transport en service permettant un approvisionnement aisé avec un coût du gaz très compétitif (gazoduc Nord Stream reliant la Russie à l'Allemagne via la mer Baltique).

La Russie peut toutefois s'inquiéter d'une concurrence nouvelle. La stratégie de Gazprom, sa grande société énergétique publique, consiste dès lors à s'assurer d'un degré de contrôle des projets en Méditerranée orientale en y prenant des participations. Dans le cas de Zohr, le gisement égyptien en production depuis décembre 2017, la société pétrolière russe Rosneft a pris 30 % dans un consortium aux côtés du groupe italien ENI (60 %) et du groupe BP (10 %)[11].

- **Les Etats-Unis**

Pour la première fois depuis 1957, les Etats-Unis sont devenus exportateurs nets de gaz en 2018. Les volumes de gaz naturel exportés ont dépassé les importations en 2018, selon l'Energy Information Administration (EIA). Le gaz de schiste a fait décoller les volumes ces dix dernières années. Les Etats-Unis étaient devenus le premier producteur mondial en 2009, devançant ainsi la Russie, soulève l'EIA. Le pays exporte via les gazoducs vers le Canada et le Mexique.

Toutefois, pour atteindre les marchés plus lointains, Washington mise sur le gaz naturel liquéfié (GNL) transporté par voie maritime. A ce titre, les projets d'usines d'exportation de GNL se multiplient sur la côte du Texas. Le pays se hissera bientôt à la deuxième place mondiale

[11] Francis Perrin, « Les enjeux de la Méditerranée », *Planète énergies*, 01/03/2018. Disponible sur : https://www.planete-energies.com/fr/medias/points-de-vue/les-enjeux-de-l-energie-en-mediterranee

pour la production de GNL, passant devant l'Australie et pouvant même détrôner le Qatar[12].

En Méditerranée orientale, les Etats-Unis soutiennent aux côtés d'Israël le projet EastMed. Ils encouragent l'Europe à se détourner de la Russie. En effet, le pays a également des intérêts dans l'exploration des gisements autour de Chypre, au travers de la participation de sa société Noble Energy.

- **La Chine**

Préoccupée par la nécessité de finaliser et de sécuriser le versant maritime des « Routes de la Soie », la Chine suivra avec attention le développement de l'exploitation de ces nouvelles ressources de gaz, pouvant dégénérer en conflit notamment en perturbant la zone.

Par ailleurs, de la même manière que l'Union européenne cherche à dégager des marges de manœuvre d'indépendance énergétique face à la Russie, la Chine est confrontée à une dépendance à l'égard de son partenaire russe.

Très énergivore, Pékin sera un observateur attentif des issues soulevées, même si le sujet se trouve dans une région périphérique par rapport à ses intérêts stratégiques.

2.2. LE PARTAGE DE LA MANNE GAZIERE S'ORGANISE

Ce scénario s'inspire de l'idée de la Communauté Européenne du charbon et de l'acier (CECA) créée au lendemain de la Seconde guerre mondiale et qui repose sur la paix par le partage des richesses naturelles.

Dans le cas présent, il s'agit de partager les ressources gazières du sous-sol du bassin oriental de la Méditerranée et de rechercher une

[12] « Le gaz naturel américain prêt à conquérir le monde », *Sciences et avenir*, 24/05/2018. Disponible sur : https://www.sciencesetavenir.fr/nature-environnement/le-gaz-naturel-americain-pret-a-conquerir-le-monde_124250

coopération dans le développement d'infrastructures coûteuses (portuaires, gazoducs, industrie de liquéfaction).

Ce cas de figure peut paraître très optimiste mais les intérêts qui y président sont forts. Le maintien du statu quo ne permettra pas de dégager une solution consensuelle d'exploitation des nouveaux gisements. Il présente un risque réel d'escalade diplomatique, voire militaire, développé plus tard dans ce document, dans un scénario dit « du chaos ».

Dans une approche multilatérale, un large éventail de scenarii politiques et économiques peut être décliné. De telles perspectives doivent inciter les protagonistes à trouver ensembles des solutions consensuelles.

A ce titre, François Perrin, directeur de recherche à l'IRIS souligne que les Etats partagent un intérêt commun à valoriser le gaz : « S'ils ne le font pas, ils seront tous perdants… Ces aspirations individuelles des Etats convergent vers des coopérations naissantes[13]. »

Ce scénario tel qu'il est présenté ci-dessous mêle des éléments actuels factuels et une projection imaginaire dans un futur proche.

a. Un processus de coopération en marche…

Initiée en décembre 2017 entre Chypre et Israël, l'alliance gazière pour la construction de l'immense gazoduc sous-marin EastMed se poursuit en février 2018 lors de la signature d'un contrat historique d'approvisionnement en gaz entre Israël et l'Egypte, et s'étend progressivement à d'autres partenaires régionaux.

Regroupant en janvier 2019 des Etats désireux de créer une communauté d'intérêt autour du gaz, le Forum est-méditerranéen du gaz (EMGF) réunit l'Autorité palestinienne, Chypre, l'Egypte, la Grèce,

[13] Francis Perrin, « Les enjeux de la Méditerranée », *Planète énergies*, 01/03/2018. Disponible sur : https://www.planete-energies.com/fr/medias/points-de-vue/les-enjeux-de-l-energie-en-mediterranee

Israël, l'Italie et la Jordanie[14]. Ce forum exclut cependant le Liban et la Turquie qui focalisent à eux seuls l'ensemble des problématiques régionales, bloquant la réalisation d'une véritable communauté du gaz.

La dernière étape présente une coopération de tous les acteurs du bassin de la Méditerranée orientale, permettant d'aboutir notamment au règlement global de la question chypriote et à la délimitation des zones maritimes entre les Etats.

b. Un dialogue s'établit et se poursuit entre les Etats régionaux au sein de structures dans lesquelles ils sont tous représentés

Trois instances sont identifiées pour accueillir la négociation nécessaire. Cependant, comme la volonté des parties, en droit international, est plus importante que l'institution qui l'accueille, il est pertinent d'avoir plusieurs instances au sein desquelles la négociation peut être menée.

La Méditerranée (mare nostrum) est un lieu de rapprochement et un formidable outil pour enrichir et renforcer les liens entre les nations.

- **L'union pour la Méditerranée**

Parmi les instances, l'Union pour la Méditerranée (UpM)est l'instance la plus propice à l'établissement d'un dialogue entre les compétiteurs gaziers régionaux[15].

Fondée en 2008, le processus euro-méditerranéen (partenariat Euromed/Processus de Barcelone) a été créé en 1995 afin de mettre en place un cadre de coopération durable et institutionnel entre l'Union européenne et les pays méditerranéens non-membres. Ce processus a

[14] Mervat Chaikhoun, "La déclaration du Caire établit un forum du gaz de la Méditerranée orientale avec sept pays", *Nile International*, 15/01/2019. Disponible sur : http://www.nileinternational.net/fr/?p=142022

[15] Marie Verdier « L'Union pour la Méditerranée avance envers et contre tout », *La Croix*, 09/10/2018. Disponible sur : https://www.la-croix.com/Monde/LUnion-Mediterranee-avance-envers-contre-tout-2018-10-09-1200974842

laissé la place à l'Union pour la Méditerranée[16] avec le Sommet des chefs d'état et de gouvernement qui s'est tenu pour la première fois à Paris le 13 juillet 2008.

L'UpM est une organisation intergouvernementale regroupant 43 pays. Parmi eux, les 28 Etats membres de l'Union européenne mais également l'Albanie, l'Algérie, la Bosnie-Herzégovine, l'Egypte, Israël, la Jordanie, le Liban, le Maroc, la Mauritanie, Monaco, le Monténégro, la Palestine, la Syrie, la Tunisie et la Turquie. L'organisation a pour objectif de promouvoir la coopération dans la région euro-méditerranéenne, dans un large éventail de domaines, du dialogue politique à l'économie, en passant par les aspects sociaux ou culturels. Son siège est situé à Barcelone.

Depuis 2012, l'Union européenne assure la présidence Nord et la Jordanie la présidence Sud. Cette co-présidence garantit la co-appropriation des décisions et la responsabilité partagée entre les pays du nord et du sud de la Méditerranée.

Confrontée à des divisions politiques et aux défis du multilatéralisme, la coprésidence de l'Union pour la Méditerranée a tout de même réussi à convoquer au début de l'année 2017, pour la deuxième année consécutive, une conférence des ministres des Affaires étrangères à Barcelone, dans le contexte d'un forum régional élargi, réunissant des décideurs publics et des acteurs régionaux.

Fin 2019, sous l'impulsion de l'UE cherchant une issue à la situation du conflit des explorations du gaz autour de Chypre, l'UpM retrouve du dynamisme et de la vigueur et devient un forum de négociation. L'organisation renoue avec un dialogue fécond entre les Etats régionaux, et mène à la table de la négociation Chypre, la Turquie et la Grèce, mais également Israël et le Liban, sous l'impulsion de la Jordanie et de l'Egypte.

Parallèlement, un dialogue consensuel entre Etats se poursuit et s'intensifie au sein d'instances techniques sur des sujets qui ne

[16] "Qu'est-ce que l'Union pour la Méditerranée ?" *Toute l'Europe*, 27/03/2018. Disponible sur : https://www.touteleurope.eu/actualite/qu-est-ce-que-l-union-pour-la-mediterranee.html

relèvent pas des enjeux gaziers mais permettent de promouvoir le droit international.

- **La convention de Barcelone pour la protection de l'environnement marin et du littoral de la Méditerranée**

Cette convention[17] constitue un intéressant forum d'échange, sur un sujet technique consensuel et pertinent, dès lors que des forages sont envisagés.

Parmi les parties contractantes à la Convention de Barcelone se trouvent Chypre et la Turquie, mais aussi l'Union européenne, Israël, le Liban et l'Egypte. Les parties en présence sont bien à même de résoudre leurs conflits.

Ainsi, le droit international peut s'épanouir dans un tel cénacle et les échanges entre communautés de tout bord prospérer.

Enfin, compte tenu de la pression de l'opinion publique sur le sujet chypriote, il devient judicieux de placer sous le thème fédérateur et consensuel de l'environnement, un partage des ressources aux accents très nationalistes.

- **Le Joint Rescue Coordination Center (JRCC) de Larnaca,**

Implanté en République de Chypre, il dirige toutes les opérations de recherche et de sauvetage maritimes dans une zone de recherche et de sauvegarde (SRR), bien plus vaste que sa ZEE contestée. Il assure la coordination des moyens de sauvetage maritime de tous les pays riverains : Turquie, Chypre, Liban, Israël et Egypte.

L'exercice « Argonaut », conduit au large de Chypre en 2015, auquel la France avait participé avec la frégate de défense aérienne « Forbin », a montré qu'il était possible, sous la houlette des autorités chypriotes, d'avoir une coordination des partenaires engagés dans cette région sensible de la Méditerranée.

---

[17] Convention de Barcelone pour la protection de la mer Méditerranée.Eur-Lex. Disponible sur : https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=LEGISSUM%3Al28084

Dans le même ordre d'idée que la Convention de Barcelone, en partant du sujet consensuel et technique du sauvetage en mer, il est envisageable d'utiliser cette coopération comme réceptacle d'une négociation, pour résoudre le litige opposant la République de Chypre à la Turquie, mais préoccupant également leurs voisins.

2.3. LA QUESTION DU GAZ INTIMEMENT LIEE AU PROBLEME CHYPRIOTE POUR LEQUEL UNE SOLUTION POLITIQUE EST EN MESURE D'ETRE TROUVEE…

a. Un contexte récent favorable au rapprochement des deux communautés chypriotes

L'île de Chypre, devenue République de Chypre en 1960, est occupée militairement par la Turquie depuis 1974, en réponse à un coup d'Etat organisé en Grèce par des généraux séditieux en vue d'un rattachement de l'île. La Turquie est alors intervenue militairement pour protéger les Chypriotes turcs. Les transferts de population consécutifs à cette intervention ont abouti à une séparation géographique des deux communautés chypriotes, grecque au sud et turque au nord. Au nord, la communauté chypriote turque (environ 260 000 habitants sur 37% du territoire) constitue une « République Turque de Chypre Nord » (RCTN) autoproclamée en 1983, non reconnue au niveau international, à l'exception de la Turquie. L'ONU maintient depuis 1974 une force d'interposition à Chypre, la Force de maintien de la paix des Nations unies à Chypre (UNFICYP), qui gère la zone tampon appelée « ligne verte ». Le mandat de la Force est renouvelé tous les six mois par le Conseil de Sécurité (dernière prorogation du mandat en janvier 2019).

Les négociations inter-chypriotes visant la réunification de l'île prennent la forme de discussions directes entre les dirigeants des deux communautés. L'objectif est la création d'une fédération bizonale et bicommunautaire, avec égalité politique, conformément aux résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies.

Le 24 avril 2004, le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan a soumis à un double référendum un projet de règlement, dit « Plan Annan », qui a été massivement rejeté par les Chypriotes grecs.

Le président de la République de Chypre d'orientation politique de centre-droit, Nikos Anastasiades, élu en 2013, puis réélu en 2018, a présenté, dès sa première arrivée au pouvoir, « un paquet de mesures de confiance ». Après un échange historique de cartes en 2017, les deux conférences multilatérales sur les garanties qui s'en sont suivies ont échoué, conduisant à un gel du processus lors des négociations de Crans Montana en juillet 2017.

Depuis 2003, des mesures de conciliation ont abouti à l'ouverture de points de passage sur la ligne de démarcation. De nouveaux points de passage ont été ouverts depuis novembre 2018, décision symbolique pour renouer des liens et permettre l'accès des chypriotes turcs aux structures administratives du sud.

Localement sur l'île, des volontés de rapprochement existent et certains membres des sociétés civiles veulent encourager la réunification.

On trouve ci et là des cas anecdotiques :

Une association dont nous avons rencontré les responsables, « Civic Space », installée en partie turque et dont le combat, soutenu par l'Union européenne, consiste à maintenir des liens entre les acteurs de la vie associative chypriote, quelle que soit leur appartenance communautaire.

Hasan Siber, Chypriote turc de 30 ans, et Alexandros Philippides, Chypriote grec de 32 ans, ont créé en 2018 la start-up "Colive", qui produit une huile fabriquée avec des olives récoltées des deux côtés de l'île[18].

[18] Camille Neveux « A Chypre, un dernier mur à abattre avant la réunification », *Le Journal du dimanche*, 06/03/2019. Disponible sur : https://www.lejdd.fr/International/Europe/a-chypre-un-dernier-mur-a-abattre-avant-la-reunification-3867809

Sur le terrain, les habitants ont décidé de se réunir pour restaurer leur patrimoine commun. Depuis dix ans, les Chypriotes grecs et les Chypriotes turcs rénovent des églises et des mosquées[19].

En décembre 2018, dans une étude menée par la Banque mondiale et l'UE à propos de données recueillies sur un échantillon de 1000 personnes sur toute l'île, les deux communautés expriment majoritairement leur souhait d'agir en faveur d'une solution (*Pulse of reunification/ UE funded project publications*).

b. La situation dégradée de l'économie turque est un facteur supplémentaire qui fait bouger les lignes

En Turquie, le 1er avril 2019, le parti de la Justice et du Développement (AKP) au pouvoir subit une défaite historique et symbolique aux élections municipales. Si le parti du Président conserve la majorité des votes à l'échelle du pays, obtenant 51,67 % avec son allié du MHP (parti d'action nationaliste), l'AKP est en passe, selon les résultats provisoires, de perdre les deux villes d'Ankara, la capitale, et Istanbul, poumon économique et financier du pays. Depuis vingt-cinq ans, les deux plus grandes villes de Turquie étaient des fiefs imprenables de l'AKP.

Il s'agit d'un désaveu majeur pour Recep Tayyip Erdogan, dont la formation a emporté toutes les élections en Turquie depuis 2002. « Si nous perdons Istanbul, nous perdons la Turquie » reconnaissait-il en privé avant l'élection. Istanbul est la ville natale de Recep Tayyip Erdogan. Il en a été maire de 1994 à 1998. C'est depuis cette ville que l'AKP a entamé sa conquête du pouvoir sur le plan national. Pour le commentateur politique Rusen Cakir, « l'élection (…) est aussi historique que l'élection locale de 1994. C'est le signe que la page qui s'est ouverte il y a 25 ans est dorénavant fermée ». « Perdre Istanbul

[19] "A Chypre, le patrimoine religieux rapproche », *La Croix*, 20/12/2018. Disponible sur : https://www.la-croix.com/Culture/Art-de-vivre/A-Chypre-patrimoine-religieux-rapproche-2018-12-20-1200990903

serait une défaite nucléaire pour Erdogan », estime, pour sa part, la chercheuse Soner Cagaptay, citée par le New York Times[20].

Les élections municipales à Istanbul, invalidées pour irrégularités par l'AKP en mai 2019, se tiendront de nouveau le 23 juin 2019.

La raison de cette défaite est notamment à chercher du côté de la récession économique. Alors que l'AKP s'est appuyé sur une forte croissance pour engranger les victoires électorales depuis 2002, il a dû, cette fois-ci, faire face à la première récession depuis dix ans, une inflation record et un chômage en hausse.

Cette défaite de l'AKP à Istanbul, si elle se confirme en juin prochain, pourrait être la première étape d'une inflexion de la politique du président turc, vers un assouplissement, et pourrait faire évoluer favorablement les relations avec l'UE.

A Chypre, la « RTCN » est sous perfusion turque et la dévaluation de la Livre turque entraîne un appauvrissement de la population chypriote du Nord.

Le fossé économique se creuse entre les deux communautés. Depuis la plongée de la livre turque, les voitures immatriculées «CY», propriétés des chypriotes grecs, sont de plus en plus nombreuses aux pompes des stations d'essence du Nord. Les autorités frontalières ont observé un bond de 80 % des entrées de véhicules venant du Sud sur les huit premiers mois de l'année 2018[21]. (18)

Au plus fort de la dépréciation, certaines voix appellent de nouveau le gouvernement à abandonner la monnaie du « grand frère turc ». Le ministre de l'Economie de la « RTCN » a cependant jusqu'à présent fait taire toute contestation : « pour cela, nous avons besoin d'aide. Malheureusement, la Banque centrale européenne a jusqu'à présent refusé de dialoguer directement avec la partie chypriote turque. A l'heure actuelle, notre seule assistance vient d'Ankara. Par

---

[20] Marc Bloch, « Pourquoi les résultats des municipales sont un camouflet pour Erdogan ? » *Le Journal du dimanche*, 01/04/2019. Disponible sur : www.lejdd.fr/International/Moyen-Orient/turquie-pourquoi-les-resultats-des-municipales-sont-un-camouflet-pour-erdogan

[21] Quentin Raverdy, « Crise en Turquie : Chypre du Nord en carafe, *Libération,* 17/12/2018. Disponible sur : https://www.liberation.fr/planete/2018/12/17/crise-en-turquie-chypre-du-nord-en-carafe_1698449

conséquent, nous pouvons imaginer des scénarios hypothétiques, mais la réalité est que nous sommes obligés d'utiliser la Livre turque[22].

c. Fin 2019, les négociations reprennent au sein des instances de concertation telle l'UpM et sous l'impulsion de l'UE

Les prospections menées par la République de Chypre sont momentanément stoppées dans les zones maritimes revendiquées par la Turquie.

L'utilisation de la rente gazière veut servir la cause de la réunification, en permettant de réduire les écarts de développement qui existent sur l'île.

En début d'année 2019, une loi a d'ailleurs été votée à cet effet par le parlement chypriote.

La création d'un fonds d'investissement par la République de Chypre, destiné à accueillir les recettes de l'exploitation, puis à les partager entre les deux communautés, démontre que le chemin vers un partage des ressources a déjà été emprunté par une des deux parties.

L'aide économique de l'Union européenne apportée à l'île est un levier conséquent. Elle est conditionnée à une résolution du conflit chypriote et exerce une importante pression sur les deux principaux acteurs que sont la Turquie et la République de Chypre. En outre, ce positionnement est une réponse pragmatique à l'entrisme pressant des Chinois. Leurs investissements sont en effet conditionnés par des contreparties d'accès à des ressources naturelles ou des infrastructures portuaires, afin de favoriser le développement du versant maritime de leurs routes de la soie.

La renégociation de l'accord de libre-échange entre l'Union européenne et la Turquie (Union douanière), appelée de ses vœux par

[22] *Ibid.*

la Turquie, est également un élément de dialogue que l'UE conditionne à la résolution du conflit chypriote.

Les relations gréco-turques se détendent :

Dès février 2019, lors d'une visite en Turquie, le Premier ministre grec Alexis Tsípras s'exprime ainsi : « Notre volonté est de créer un climat de sécurité, de paix et de coopération en mer Egée ».

Le président turc Recep Tayyip Erdogan renchérit : « Les problèmes avec la Grèce peuvent être résolus pacifiquement »[23].

Cette détente récente des relations est à mettre sur le compte d'une relation « gagnant/gagnant » par nécessité de négocier dans le cadre de l'interconnexion des sources d'approvisionnement en hydrocarbures en provenance de Russie et d'Asie centrale, et à destination de l'Union européenne.

2.4. LES ACCORDS DE DELIMITATION DES ZONES MARITIMES ENTRE LES PAYS PRODUCTEURS SONT EN COURS DE RESOLUTION

Alors qu'Israël et la Turquie n'ont pas signé la Convention de Montego Bay, Chypre a cependant conclu en 2003 un accord avec l'Égypte concernant la délimitation de ses zones maritimes, puis en 2007 avec le Liban et enfin en 2013 avec Israël. Ces documents ont été enregistrés auprès des Nations unies et sont parfaitement légaux et contraignants.

Israël et le Liban, deux pays n'ayant jamais signé d'accord de paix n'ont jamais défini leurs frontières terrestres ni de fait leurs frontières maritimes. Depuis 1978, la Force intermédiaire des Nations unies au Liban (FINUL), établie par le Conseil de sécurité, assure le contrôle de la cessation des hostilités et du retrait des troupes israéliennes.

---

[23]Marie Jégo et Marina Rafenberg, *Le Monde,* 06/02/2019. Disponible sur : https://www.lemonde.fr/international/article/2019/02/06/la-turquie-et-la-grece-cherchent-l-apaisement_5420004_3210.html

Une partie du bloc 9 de la zone économique exclusive (ZEE) libanaise, situé au large du Sud Liban et considéré comme l'un des plus prometteurs, se trouve dans une zone maritime d'une superficie d'environ 850 km² que lui dispute depuis 2011 l'État hébreu. Selon plusieurs médias libanais, l'État hébreu aurait également des visées sur une partie des blocs 8 et 10.

Le Hezbollah, mouvement politico-militaire dominant l'espace politique libanais, s'est autoproclamé défenseur des hydrocarbures libanaises. Ce dernier a laissé entendre que son mouvement pourrait mener des actions contre des installations *offshore* de l'État hébreu.

Le président de la République libanaise, Michel Aoun, a réclamé un arbitrage international dans le contentieux avec Israël sur la frontière terrestre et a proposé de recourir à « une tierce partie » sous le parrainage de l'ONU pour régler la dispute sur les hydrocarbures en mer[24] [25].

Le Liban s'est doté d'un gouvernement en janvier 2019, après de longs mois de tractation sur fond de divisions politiques et de crise économique.

En avril 2019, le Liban se dit prêt à délimiter sa ZEE avec Israël. Sous la supervision des Nations unies, le parlement libanais propose de recourir à la même procédure que celle utilisée pour tracer la « ligne bleue » de fin des hostilités (déclaration du président du parlement Nabih Berri en avril 2019). Une décision qui pourrait résoudre le conflit du gaz sans fixer de réelles frontières alors que ces deux pays sont toujours juridiquement en guerre[26].

---

[24] Inès Gil, « Course au Gaz en Méditerranée orientale : la nouvelle donne pour Israël », *Les Clés du Moyen-Orient*. Disponible sur : https://www.lesclesdumoyenorient.com/Course-au-gaz-en-mer-Mediterranee-orientale-la-nouvelle-donne-pour-Israel.html

[25] « Contentieux frontalier avec Israël : Aoun propose un arbitrage international », *L'orient–le Jour,* 23/02/2018. Disponible sur : https://www.lorientlejour.com/article/1101438/contentieux-frontalier-avec-israel-aoun-propose-un-arbitrage-international.html

[26] Tamar Pileggi, « Le Liban « prêt » à tracer sa frontière maritime avec Israël », *Times of Israël,* 24/04/2019. Disponible : https://fr.timesofisrael.com/le-liban-est-pret-a-tracer-sa-frontiere-maritime-avec-israel/

Le 27 mai 2019, Israël annonce avoir ouvert des négociations sous l'égide de Washington avec le Liban afin de résoudre le contentieux sur les frontières maritimes. Le ministre israélien de l'Energie Yuval Steinitz a estimé que les pourparlers et la délimitation de la frontière maritime seraient "bénéfiques pour les deux pays" compte tenu leur intérêt à développer les réserves de gaz naturel et de pétrole[27].

Un recours aux bons offices d'un tiers par la médiation américaine se poursuit pour régler le différend et amène les deux pays à la table des négociations sur une « ligne bleue maritime », pour laquelle l'ONU apporte une garantie comme elle le fait au niveau terrestre avec la FINUL.

2.5. CONCLUSIONS

L'intérêt de ce scénario est de démontrer qu'il est possible de lier la stabilisation durable de la zone avec la préoccupation de l'Union européenne de s'assurer une marge de manœuvre en matière d'approvisionnement énergétique.

Il y a urgence à trouver une solution négociée au problème chypriote afin de prévenir une escalade militaire qui a débuté avec des démonstrations de force. Le mandat de la force d'interposition des Nations unies à Chypre doit s'achever le 27 juin prochain. Compte tenu des tensions locales, il devrait être prorogé. Cependant, force est de constater que cette mission n'a pas remporté le succès attendu. Les auditeurs ont dès lors cherché des forums de négociation alternatifs.

La France, créatrice avec l'Egypte de l'Union pour la Méditerranée, serait légitime pour encourager au sein de l'UpM une négociation, en vue de trouver une solution à la crise chypriote. Cela correspond aux motions dernièrement votées en vue de favoriser une relance de l'instance, dont le mandat en matière d'énergies est conséquent, que le gaz étant une énergie de transition.

---

[27] « Frontières maritimes : Israël "ouvert" à des négociations avec le Liban, sous l'égide de Washington », *L'orient–le Jour,* 27/05/2019. Disponible sur : www.lorientlejour.com/article/1172278/frontieres-maritimes-israel-ouvert-a-des-negociations-avec-le-liban-sous-legide-de-washington.

L'UpM intervient en complément de la politique européenne de voisinage mise en place en 2004, et des politiques nationales de développement des pays, en favorisant l'émergence d'un projet commun autour de la Méditerranée, via l'organisation de rencontres régulières entre ses 43 pays membres. C'est donc une instance légitime pour cette négociation, sous réserve qu'elle retrouve son dynamisme et sa vigueur. Une action en ce sens doit donc être menée.

Plus encore, la France est actuellement la seule puissance navale européenne capable de s'opposer immédiatement à la Turquie. Elle a donc un intérêt fort à trouver une solution négociée en vue d'éviter d'avoir la charge de la défense du territoire européen sur ses uniques épaules. Cela correspond d'ailleurs aux efforts parallèles de la France dans ses négociations pour une clarification de la défense européenne, par l'activation de l'article 42.7.

Malgré le caractère très ambitieux de ce scénario aux perspectives probablement lointaines, sa mise en œuvre par la recherche de solutions diplomatiques conserve sa pertinence.

Il peut être d'une part un instrument de pression diplomatique, en plaçant chacun des protagonistes face à ses responsabilités :

- à l'égard des Chypriotes grecs, trop souvent présentés comme les « victimes » de la situation actuelle, alors qu'ils sont en fait les principaux bénéficiaires d'une aide européenne et d'un pouvoir qu'il faudra partager avec leurs voisins du nord ;
- à l'égard de la Turquie, qui formule *in petto* le vœu, de plus en plus chimérique, d'adhérer à l'Union européenne.

D'autre part, l'exemple récent de la médiation américaine pour résoudre le différend entre Israël et le Liban prouve, une fois de plus, que l'action diplomatique via le recours aux bons offices d'un tiers, peut amener les protagonistes sur la voie de la négociation.

Enfin, il permet de gagner du temps afin de permettre la structuration de la riposte européenne aux ambitions politiques, voire militaires, de la Turquie. En effet, l'Union européenne ne dispose pas d'éléments militaires stationnant sur la partie grecque de l'île, ni même de modalités claires de l'emploi de l'article 42.7. La remise en cause d'un territoire européen est aujourd'hui le fait d'une puissance régionale,

mais peut-être demain celui d'une puissance mondiale. Les Turcs ont intérêt à entretenir une certaine tension. Elle leur offre une tribune sur la scène internationale, qu'une résolution du conflit leur retirerait. Pour eux, il n'y a pas de statu quo possible. Il y a désormais la poursuite d'un objectif de conquête de Chypre, en passant par sa ZEE.

La négociation diplomatique multilatérale, en qualité d'instrument de pression, peut être également un préalable à la réalisation du second scénario, ci-après évoqué.

PARTIE 3 : « 2023 », LE SCENARIO DU STATU QUO

Il s'agit d'un scénario réaliste, caractérisé par l'affirmation d'une alliance d'Etats de la Méditerranée orientale acceptant de travailler en commun, au plus grand bénéfice de chacun face à la Turquie, un Etat dont le comportement et les ambitions ne permettent pas, aujourd'hui, l'intégration à cette alliance.

Statu quo : locution latine qui signifie « dans l'état où sont actuellement les choses ».

3.1. INTRODUCTION

Dans la perspective du scénario présenté, tous les termes de cette locution ont leur importance et vont structurer l'analyse. Ainsi qui dit « statu quo » pense « pourvu que cela dure ! ». Il nous faut donc réfléchir à la fiabilité et à la durabilité des éléments qui constituent ce statu quo, imaginer ce qui pourrait arriver si cet état des choses devait évoluer, et voir comment il est possible d'anticiper les conséquences d'évolutions plus ou moins inéluctables.

Pour faciliter la prise de conscience des réalités structurant la géopolitique de la Méditerranée orientale - espace constitutif de l'Empire ottoman il fut un temps -, la date retenue est celle de 2023, instant où *le statu quo ne tiendra plus car les choses ne seront plus dans le même état*. Pourquoi 2023 ? Parce que cette échéance porte la commémoration du centième anniversaire du Traité de Lausanne, scellant la fin de cet Empire.

En France, nous venons de célébrer le centième anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918. Mais cette date ouvre surtout toute une série de négociations qui ont conduit à la paix des « Vainqueurs » par le biais de traités démembrant les empires que les Alliés ont combattus :

- les Traités de Versailles, de Saint-Germain en Laye, de Trianon, de Lausanne révisant celui de Sèvres, pour les plus connus ;
- mais aussi les Traités de Brest Litovsk, de Moscou, de Rapallo…

En Méditerranée orientale, le démantèlement de l'Empire ottoman s'est concrétisé par les effets du Traité de Sèvres, signé en 1920 par les représentants du Sultan Mehmed VI, mais refusé par le gouvernement d'Ankara dirigé par Mustafa Kemal, soutenu en cela par la grande majorité des Turcs se rappelant de lui comme le vainqueur des Dardanelles en 1915 et des Grecs en 1921, et voyant en lui le « Ghazi » (« Victorieux » en langue arabe) susceptible de construire la nation turque sur les ruines de l'Empire.

Alors que de nouveaux fronts se sont ouverts contre la Russie devenue soviétique, la renégociation du Traité de Sèvres s'est avérée nécessaire pour sécuriser le passage dans le détroit du Bosphore et, surtout, pour s'attacher le soutien de la Turquie naissante dans la conduite des combats se tenant à ses frontières contre les Soviétiques. Cet état d'esprit a mené à la signature du Traité de Lausanne le 24 juillet 1923.

Sa signature est vécue comme une revanche par l'Atatürk dans la mesure où la Turquie récupère les territoires promis en 1919 aux Kurdes et aux Arméniens selon les principes wilsoniens d'indépendance des peuples ; il assure par ailleurs le départ des forces d'occupation… Parallèlement, il installe un modèle républicain et laïc novateur, incorporant notamment le vote des femmes…

Pour la célébration du centième anniversaire du Traité de Lausanne, nous voyons bien ici les différents sujets sur lesquels le Président Erdogan souhaitera marquer sa différence, sa révision du cours de l'histoire. Ainsi, 2023 peut-il consacrer le retour du Nord de Chypre dans le giron d'Ankara ? Sera-t-il à l'origine d'une série d'initiatives visant à régler la question kurde ? Un cap pour réaffirmer son autorité dans le monde musulman ? Recep Tayyip Erdogan s'est déjà exprimé publiquement sur nombre de ces sujets. Il n'y a donc pas de surprise à attendre quant à ses intentions, d'autant plus qu'il se donne les moyens de les réaliser.

Mais 2023 sera aussi l'année de l'élection présidentielle. Recep Tayyip Erdogan réalise actuellement son deuxième mandat et formellement, il ne peut plus se représenter, sauf à amender la constitution : aura-t-il cette tentation avant cette année symbole ? Son bilan pourra-t-il le lui permettre ?

A nous de savoir anticiper tous les signaux plus ou moins faibles qui se succèdent, afin de ne pas rester passif dans un statu quo factice qui annonce un changement de paradigmes dans la géopolitique de la région au plus tard au 24 juillet 2023.

3.2. LES ACTEURS DU SCENARIO

a. La Turquie

La Turquie est prise entre l'affirmation d'une identité néo-ottomane critiquant les résultats du Traité de Lausanne (1923) et les acquis du kémalisme ainsi que la mise en œuvre d'une stratégie visant à sortir de sa situation critique d'instabilité énergétique.

Un Etat qui devient un acteur régional incontournable

- Le président de la Turquie Recep Tayyip Erdogan, arrivé au pouvoir en mars 2003 en tant que Premier ministre, prend désormais grand soin à cultiver l'héritage ottoman dans ses relations de voisinage et à prendre ses distances avec les acquis du kémalisme. Cette stratégie se concrétise sommairement par une remise en cause des valeurs fondatrices de la république kémaliste (notamment la laïcité) et des normes de l'Etat de droit, longuement mûris depuis 1923. Cela passe aussi par différentes formes de réaffirmation de son autorité sur des territoires qui dépendaient auparavant de l'Empire ottoman ; la Turquie entretient une relation particulière avec l'Union européenne par sa localisation : à la fois hub énergétique entre les sources de production de Russie et d'Asie centrale et la demande européenne, et une route de passage pour des migrants dont la destination finale est l'Europe.

Un état en instabilité énergétique[28][29]

- Le boom économique des années 2000, provoqué par l'arrivée au pouvoir d'Erdogan, s'est accompagné de la nécessité d'accroître les importations en hydrocarbures ;

- en 2017, la production énergétique nationale se répartissait à égalité entre énergies renouvelables et combustibles fossiles (charbon pour l'essentiel) et ne couvrait qu'un quart des besoins ;

- en fait, la Turquie importe la quasi-totalité du pétrole et du gaz qu'elle consomme. Elle a donc sécurisé ses approvisionnements en hydrocarbures auprès d'Etats « amis » (notamment la Russie, certains Etats du Golfe et d'Asie centrale comme l'Irak et l'Iran) ;

- cette situation de dépendance assumée fait apparaître un nouvel axe énergétique et géopolitique entre Ankara, Téhéran et Moscou[30] ;

- la volonté politique consiste à maîtriser une filière nationale de production d'énergie, et à s'orienter vers un « mix énergétique » en développant une filière nucléaire civile, avec l'appui des Russes et des Chinois, et éventuellement des Français et des Japonais ;

- la Turquie investit aussi massivement dans l'énergie éolienne. A cet instant, le parc installé produit déjà près de 7% de la production totale d'électricité. Mais est notamment prévu un parc éolien *offshore* de 1200 MW - la puissance d'un réacteur nucléaire - qui sera le premier au monde.

---

[28]Jabbour Jana, et Noémie Rebière. « La Turquie au cœur des enjeux géopolitiques et énergétiques régionaux », *Confluences Méditerranée*, vol. 91, no. 4, 2014, pp. 33-51.
[29] « La stratégie énergétique de la Turquie », *Direction générale du Trésor*. Disponible sur : https://www.tresor.economie.gouv.fr/Ressources/17835_la-strategie-energetique-de-la-turquie
[30] Deniz Ünal, « Ankara-Téhéran-Moscou, axe énergétique et géopolitique », *CEPII*. Disponible sur : http://www.cepii.fr/BLOG/bi/post.asp?IDcommunique=600

En 2018, 95% du pétrole consommé provient d'Iran (26%), de Russie (18%), de l'Irak (16%), de l'Inde (8%), de l'Arabie saoudite (5%) ;

99% du gaz naturel consommé est importé de Russie (52%), d'Iran (17%), d'Azerbaïdjan (12%) ; dans le cadre de contrats à long terme, le pays achète du gaz naturel liquéfié (GNL) acheminé par méthaniers d'Algérie (8%) et du Nigéria (2%).

La volonté de détenir une filière nucléaire civile se concrétisera d'ici 2023 par la mise en exploitation d'un premier réacteur de 1200 MW de technologie russe à la centrale d'Akkuyu, le site devant accueillir à terme quatre réacteurs de ce type. Un projet de construction de quatre réacteurs nucléaires de technologie franco-japonaise et d'une puissance unitaire de 1100 MW, est envisagé à Sinop. Mais son plan de financement n'est pour l'instant pas concrétisé. A terme, la Turquie espère obtenir dans son mix énergétique 10% d'électricité d'origine nucléaire.

Une situation économique déclinante pouvant conduire à une fuite en avant du régime :

- l'économie turque est désormais fortement dépendante de ses relations avec ses fournisseurs d'énergie et de l'Union européenne, comme le montrent deux notes de la Direction générale du Trésor[31] [32] ;

- au sein de l'Union européenne, les Allemands et les Italiens figurent parmi les premiers partenaires commerciaux, ce qui n'est pas sans conséquence directe dans la gestion des relations bilatérales de la Turquie avec ces deux pays, l'Allemagne disposant d'une importante part de marché dans le domaine de la fourniture d'équipements industriels et étant une terre de destination de la main d'œuvre turque, l'Italie quant à elle ayant deux fers au feu, vu le dynamisme de ses échanges commerciaux avec la Turquie et la présence de sa compagnie nationale ENI dans la ZEE chypriote ;

[31] Le commerce extérieur de la Turquie en 2017, *Direction générale du Trésor*. Disponible sur : https://www.tresor.economie.gouv.fr/Articles/2018/03/14/le-commerce-exterieur-de-la-turquie-en-2017
[32] *Ibid.*

- la fragilité de l'économie turque s'est brutalement révélée par la crise liée à l'arrestation d'un pasteur américain en Turquie en juillet 2018, Washington annonçant alors une série de sanctions faisant directement chuter le cours de la Livre turque de plus de 40% en quelques jours. Le cours n'ayant pas remonté de façon significative à la suite de sa libération en octobre 2018, cette crise a provoqué un surenchérissement des importations et un arrêt de nombreux chantiers de construction, le BTP étant l'un des principaux moteurs de l'économie turque ;

- de plus, la stratégie américaine de sanctions contre l'Iran déstabilise lourdement la politique énergétique turque[33], Ankara se trouvant désormais dans l'obligation de compenser les conséquences de cet embargo par des importations plus importantes en provenance d'Irak et de Russie.

b. Certains Etats de la région ont fait le choix d'un marché autour des gisements israélien et égyptien

Face à la découverte prometteuse de gaz en Méditerranée orientale, des Etats de la région acceptent la consolidation d'un marché régional de l'énergie structuré autour des gisements israélien et égyptien.

Quelques rappels historiques

- en 1978 étaient signés les Accords de Camp David entre l'Egypte et Israël, puis en septembre 1993 à Washington, la Déclaration de principes concrétisant le dialogue entre la Palestine et Israël ;

- le gisement de gaz Léviathan est découvert en 2009 / 2011 et le gisement Zohr en 2015 ;

[33] « Le fort impact sur la Turquie des sanctions internationales contre l'Iran », *The Conversation,* 21 mai 2019. Disponible sur : http://theconversation.com/le-fort-impact-sur-la-turquie-des-sanctions-internationales-contre-liran-117469

- en janvier 2019 est constitué au Caire le Forum est-méditerranéen du gaz (FEMG), regroupant en plus de l'Egypte, Chypre, la Grèce, Israël l'Italie, la Jordanie, la Palestine, l'Union européenne et les Etats-Unis.

Une structuration de marché correspondant aux réalités régionales

- les besoins régionaux sont clairement identifiés avec l'existence des marchés égyptien, israélien et jordanien ;
- des capacités locales de transformation du gaz en GNL sont présentes sur place, en Egypte et en Israël ;
- un réseau de gazoducs assure le transport du gaz de ses lieux d'extraction et/ou de transformation vers les lieux de consommation ;

En janvier 2019, ce marché régional se concrétise par la création du Forum est-méditerranéen du gaz qui a vocation à devenir une organisation internationale et à intégrer les parties prenantes au marché encore absentes, comme le Liban qui doit au préalable régler son différend de frontière maritime avec Israël.

Une histoire d'accords bilatéraux ou trilatéraux qui aboutit à la création d'un forum régional

Le renversement des alliances géopolitiques traditionnelles et l'impasse des différentes voies ouvertes par le droit international poussent à la conduite d'approches pragmatiques passant par la conclusion d'accords de terrain dépassant les contentieux historiques, pour mieux gérer les intérêts économiques de chacun (le plus significatif et symbolique d'entre eux étant l'accord signé entre Israël, la Grèce et Chypre pour la réalisation d'un gazoduc reliant les gisements israéliens au marché européen).

L'importance géopolitique du Forum est-méditerranéen du gaz créé en janvier 2019 à l'initiative de l'Egypte[34] :

[34] Ofir Winter, Gallia Lindenstrauss, « Beyond Energy: The Significance of the Eastern Mediterranean Gas Forum », *The Institute for National Security Studies*, 03/02/2019. Disponible sur : https://www.inss.org.il/publication/beyond-energy-significance-eastern-mediterranean-gas-forum/

- ce forum vise à donner une intégration supplémentaire au marché régional en devenant à terme une organisation internationale comparable à l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) ;
- il a vocation à attirer des pays en extrême rivalité qui peuvent trouver par ce biais une possibilité de résolution pacifique de leurs contentieux (cf. la délimitation des ZEE israélienne et libanaise) ;
- il a enfin pour objectif de rationnaliser selon des critères économiques la *supply chain* des zones d'extraction vers les marchés de l'Union européenne. Un des premiers défis sera notamment de gérer la complémentarité des filières de transport entre gazoducs et bateaux méthaniers.

De la guerre à la paix, de l'affrontement vers un marché organisé au bénéfice de toutes les parties prenantes : l'établissement d'une relation privilégiée entre Israël et l'Egypte, soutenue par les principaux acteurs de la région et de la communauté internationale, a permis la constitution d'un marché régional sachant tirer le meilleur parti de gisements de gaz *offshore* dont les coûts d'extraction ne peuvent être comparés à ceux des gisements russes ou qataris. Ceci d'autant que les prospections et les mises en exploitation sont non seulement soumises à l'identification de débouchés commerciaux préalables mais aussi à une mise en exploitation dans un délai raisonnable, par exemple de cinq ans.

Les prochains défis consistent désormais à associer à ce « business model » le Liban et à terme, de gérer la complémentarité - ou non - avec le hub énergétique turc.

c. Grèce et Chypre

Entre ces deux pôles, la Grèce et Chypre ont choisi le second, mais les stratégies de ces deux Etats sont-elles réellement pertinentes ?

La Grèce est la meilleure ennemie de la Turquie…

- la Grèce entretient une relation particulière avec la Turquie, ce qui l'incite à soutenir sa candidature à l'Union européenne et à ne donner suite à aucune des provocations turques envers elle (la Grèce est pays de destination des tuyaux traversant la Turquie, elle dispose d'un budget « défense » significatif, et son appartenance à l'OTAN est censée la protéger d'une réelle agression de son voisin…)[35] ;

- dans le même temps, et pour des raisons essentiellement et historiques et culturelles, la Grèce a joué un rôle stratégique dans la procédure d'adhésion de Chypre à l'Union européenne et n'abandonne pas aujourd'hui ce pays frère dans les tensions qui l'opposent à la Turquie. Mais elle a du mal à tenir un rôle de médiateur dans ce conflit ;

- en fait, la Grèce n'étant pas productrice de gaz, sa place dans le hub organisé par l'Egypte et Israël répond plus à des intérêts géostratégiques qu'économiques, visant à contrebalancer la relation à la Turquie[36].

La place de Chypre dans ce forum

- faute de gisements de gaz en exploitation, Chypre a trouvé avec ce forum des partenaires avec lesquels nouer des accords susceptibles de renforcer sa position régionale face à la Turquie, la Grèce jouant un rôle décisif dans le processus de rapprochement ;

- à cet instant, il est difficile de présager la réelle intégration économique de l'île à ce forum. Force est en tout cas de constater qu'une relation apaisée avec la Turquie pourrait avoir un sens pour l'essor économique de l'île (par exemple en remplaçant le gazoduc EastMed par un gazoduc reliant Chypre à la Turquie) ;

---

[35] Propos rapportés de notre entretien à l'Ambassade de Grèce en France

[36] Nicolas Mazzuchi, « Perspectives in gas security of supply: the role of Greece in the Mediterranean », *Fondation pour la Recherche Stratégique,* 24/05/2018.

- néanmoins, grâce à ce forum, Chypre a signé avec l'Egypte un accord pour la fourniture d'électricité qui répond à un besoin urgent d'une grande partie de la population de l'île.

La Grèce est la meilleure alliée des Chypriotes grecs. Dans le même temps, elle est la meilleure ennemie de la Turquie. Le pays dispose en conséquence d'une position charnière originale pouvant favoriser le dialogue entre les deux Etats et entre les différentes communautés constitutives de l'île. Et pourtant…

Pour cela, elle doit mettre en avant les acquis de son adhésion à l'Union européenne, en termes de renforcement des droits fondamentaux qui constituent le ciment de l'Union, mais aussi en termes de solidarité économique et sociale, et ne pas laisser occuper le terrain sur l'île par des acteurs accentuant les clivages communautaires, comme par exemple l'église orthodoxe.

En appui à ce rôle de médiateur doivent se retrouver l'Union européenne et la Russie pour des raisons convergentes d'influence culturelle, d'apaisement des tensions régionales et de fluidification des relations de marché.

3.3. PRESENTATION D'UN SCENARIO REALISTE DU STATU QUO, NOMME « SCENARIO 2023 »

a. Les hypothèses du scénario

Le marché du gaz, au terme de 2023, n'a pas à anticiper de variations significatives de ses données (stabilité de l'offre et de la demande, pas d'arrivée de nouveaux acteurs)

Les principales variables d'ajustement non prises en compte ici sont essentiellement les situations politiques, économiques et sociales propres à chacun des Etats parties prenantes du marché (que celui-ci soit est-méditerranéen ou européen).

La situation actuelle de statu quo est caractérisée par l'absence de mise en production de nouveaux gisements en provenance de la ZEE chypriote à l'horizon 2023 et la négociation commerciale sur les gisements en cours d'exploitation (cf. le récent accord trouvé entre Chypre et Israël)

Comment du coup maintenir une politique de négociation sur la réunification de l'île de Chypre, dans un contexte où les risques de déstabilisation trouvent plus leurs origines dans l'histoire récente que dans la perspective de l'exploitation de ses ressources ?

Les risques d'aggravation de ce scénario sont identifiés

- un retrait ou un recalibrage à la baisse des forces d'interposition de l'ONU présentes à Chypre ;
- l'inéluctabilité d'un accrochage avec la marine turque dans un espace maritime dont elle ne reconnaît pas le partage entre les différents Etats concernés (la Turquie n'ayant pas ratifié le Convention de Montego Bay, elle ne se considère pas comme liée par les accords bilatéraux signés entre Etats voisins pour délimiter leurs espaces maritimes respectifs) ;
- Régionalement, les variations des ressources tirées du tourisme dont l'attractivité dépend directement de la situation sécuritaire et sanitaire, la montée des mécontentements populaires en Egypte ou en Turquie, les tensions intercommunautaires au Liban ou entre Palestiniens et Israéliens, les tentatives de mainmise sur les réserves en eau douce qui deviennent vitales…

Il n'est néanmoins pas envisagé d'ici à 2023 une intervention militaire turque d'ampleur (provoquée, ou en réponse à une provocation) susceptible d'enclencher une escalade régionale.

Nous considérons néanmoins que la montée graduelle et voulue des tensions par la Turquie conduira à un point de non-retour à l'horizon de 2023.

Ce scénario s'appuie sur l'affirmation de deux pôles sous-régionaux dans l'espace est-méditerranéen, un structuré autour de la Turquie, s'appuyant sur sa position de hub entre la Russie, l'Asie centrale et

l'Union européenne, l'autre structuré autour du binôme Israël/Egypte et des gisements de gaz *offshore* de la Méditerranée orientale répondant aux besoins de la sous-région.

Il a une portée limitée dans le temps à cause du rétroplanning qui anime le pouvoir turc, celui de célébrer en 2023 et le spectre de 1923. Ce calendrier amène Ankara, pour des raisons plus ou moins légitimes, à prendre le parti de la communauté turco-chypriote afin d'empêcher l'intégration de Chypre au pôle concurrent, ceci au prix d'une montée voulue et inéluctable des tensions régionales, voire internationales.

Pour résumer, les parties prenantes et la communauté internationale pensent avoir tout intérêt à maintenir un statu quo afin d'éviter un accroissement incontrôlable des tensions, ce qui marque un réel écart entre le dire et le faire ! Pourtant, la stratégie offensive d'Erdogan est clairement annoncée, assumée et bornée dans le temps.

b. Les conséquences du scénario

La Turquie participe au blocage de toute évolution du statut de l'île de Chypre, ce qui lui permet de s'imposer dans l'exploration des champs gaziers potentiellement présents dans la ZEE chypriote[37]

- la Turquie agit dans la ZEE selon sa propre lecture du droit international (prolongation du plateau continental turc et licence d'exploration délivrée par les autorités de la RTCN). Elle cherche par ailleurs à éviter tout risque de dérapage militaire qui pourrait dégénérer si les Européens et les Américains venaient en soutien aux Chypriotes, en annonçant clairement ses intentions, tant au niveau des campagnes de forage menées par Ankara, qu'à celui de l'arraisonnement de tout navire étranger entrant dans les eaux au statut contesté ;

- dans la mesure où les intérêts vitaux des compagnies mandatées par le gouvernement chypriote ne sont pas

[37] Propos rapportés de notre entretien à l'Ambassade de Turquie en France

directement menacés, cette intrusion est tolérée par la communauté internationale.

Jeu de dupes ? En contrepartie de ce contrôle des tensions en Méditerranée orientale, l'Union européenne maintient sa politique de dialogue avec la Turquie

- ainsi, l'Union européenne appuie la Turquie dans son jeu de stabilisation de ses frontières orientales, notamment par un droit d'accès privilégié aux gisements irakiens de Kirkourk. Un sujet d'incertitude reste néanmoins le positionnement de la Turquie, face à l'escalade qui prend forme entre d'une part les Etats-Unis et l'Arabie saoudite et, d'autre part l'Iran ;

- Bruxelles fait pression sur Nicosie, pour obtenir des assurances formelles sur l'utilisation des recettes qui seront tirées de l'exploitation des gisements de gaz *offshore* via le fonds souverain récemment voté par le parlement chypriote.

Se développe une cohabitation sans confrontation de deux hubs énergétiques, le premier en Turquie, le second en Egypte :

- le premier, en Turquie, est favorisé par le cheminement des gazoducs provenant de Russie et d'Asie centrale vers l'Europe via la Grèce ;

- le second en Egypte, a notamment vocation à répondre à la montée des besoins en énergie de la région et à s'affirmer, à terme, comme une organisation régionale susceptible d'arbitrer des contentieux opposant certains de ses parties prenantes ;

- ces deux hubs ne sont pas en concurrence car ils ne répondent pas aux mêmes attentes.

Du fait du lobbying mené par le gouvernement italien, la réalisation du gazoduc EastMed est différée, dans l'attente de la confirmation de sa nécessité et de la preuve de sa rentabilité économique :

Trois questions se posent pour son maintien : le potentiel des gisements identifiés dans la ZEE chypriote, la relation ambigüe qu'entretient l'Italie avec la Turquie, qui pèse directement sur la

gouvernance de la compagnie nationale ENI, et un arbitrage en termes de coût sur la production de LNG en Israël et en Egypte et, pour l'Egypte, sur un transport du LNG par voie maritime vers l'Union européenne.

Ankara maintient sa stratégie de modification de la sociologie de la partie occupée de l'île de Chypre :

- Ce scénario constate des ingérences importantes d'Ankara dans la gestion de la « République turque de Chypre du nord (RTCN) ». La Turquie contribuerait ainsi à la hauteur de plus de 90% au budget de la « RTCN » ; elle est son partenaire obligé pour tout ce qui est échanges commerciaux ; et elle favorise l'arrivée constante de migrants turcs qui bénéficient de la différence des niveaux de vie entre la Turquie et l'île, avec des conséquences lourdes en matière de modifications sociologiques de la communauté turque originelle, présente sur l'île (200 mosquées et 400 imams financés par Ankara dans un état auto-proclamé, alors que la Turquie se reconnaissait jusqu'à récemment dans la tradition laïque héritée de la période kémaliste).

Dans ce scénario, la Turquie acte -pour un temps- la montée en puissance de l'alliance notamment formée par les Etats parties prenantes au FEMG. Mais, en contrepartie, elle renforce ses positions dans ses zones d'influence traditionnelles afin de peser dans le rapport de force régional et défendre ses intérêts vitaux. Elle utilise ainsi l'île de Chypre pour exacerber les tensions intra-européennes. A cet instant, il est difficile d'imaginer comment la Turquie associera la « RTCN » aux commémorations de 2023, cet Etat auto-proclamé devenant petit à petit une province de la Turquie, au grand désespoir des Chypriotes turcs d'origine.

Il apparaît dans ce scénario que ce sont eux les premiers grands perdants. Ils voulaient à une immense majorité obtenir la réunification de l'île (cf. les résultats du referendum de 2004) ; ils se retrouvent aujourd'hui pris en tenailles entre l'autoritarisme religieux d'Erdogan et la politique du gouvernement de la République de Chypre, qui s'appuie sur son appartenance à l'Union européenne et l'influence de l'église orthodoxe, pour se satisfaire d'un statu quo renforçant le bi-communautarisme au détriment de toute perspective de réunification. Sans compter l'influence d'une importante diaspora russe, notamment à Limassol.

Il faut aussi noter que le développement du marché formé autour de l'Egypte et d'Israël ne prend pas en compte les intérêts de l'Etat palestinien qui dispose pourtant d'un accès évident à la mer. Il s'agit d'une faiblesse qu'Ankara a bien identifiée dans sa communication à destination du monde musulman.

c. L'émergence d'un scénario de rupture à l'horizon 2023

La Turquie renforce ses positions en partie nord de Chypre

- elle y développe une base navale permanente et mène, malgré les protestations internationales, une politique active en termes de forages dans la partie de la ZEE que les autorités de la RTCN et la Turquie considèrent comme leurs :
- seuls les champs *offshore* dont le statut ne porte pas à contestation ou ne disposant pas d'une protection militaire dissuasive, sont maintenus ou mis en production. Dans ce contexte, Chypre fait figure de grande perdante.

La montée des tensions entre Sunnites et Chiites complexifie le jeu traditionnel des alliances militaires

Le modèle économique promu par l'Egypte et Israël se trouve menacé par l'affirmation des intérêts géopolitiques de l'Arabie saoudite, qui cherche à réduire l'influence iranienne à ses frontières et sur le marché des exportateurs d'hydrocarbures. Ainsi, la cohabitation de deux marchés poursuivant des objectifs différents, peut se retrouver mise en cause par cette attitude ;

- si ce modèle économique n'inclut pas rapidement le Liban et les territoires palestiniens, des risques de tensions régionales provenant de ces deux Etats sont inévitables ;
- dans le même temps, une situation de montée inexorable des tensions pousse la Turquie à jouer au funambule, liée qu'elle est par sa participation à l'Alliance atlantique, au développement de ses relations économiques avec l'Iran et la

Russie et par l'instrumentalisation qu'elle a faite de la cause palestinienne.

Dans le scénario « 2023 », la communauté internationale ne songe qu'à défendre ses intérêts immédiats

- la Russie et les Etats-Unis pèsent de tout leur poids pour tempérer cette guerre froide locale, l'Union européenne n'apparaissant dans le débat qu'au travers de certains de ses Etats membres défendant au mieux les intérêts de leurs compagnies nationales ;

- alors que le « pourvu que ça dure » est le principe dominant, il est pourtant bien urgent d'anticiper les conséquences des lignes de fracture identifiées…

Les paramètres de la fracture …

La Turquie se braque d'être laissée de côté dans la restructuration du paysage géostratégique en Méditerranée orientale. Elle adopte de ce fait une attitude plus agressive, en nourrissant notamment les tensions intercommunautaires à Chypre -ce qui provoque de facto une densification de la présence de navires de guerre en Méditerranée orientale et ne renforce pas la confiance des exploitants de plateformes offshore-.

Parallèlement, le souvenir du démantèlement de l'Empire ottoman en 1923 et la laïcisation de la Turquie qui en a résulté, conduisent Erdogan à élargir cette fuite en avant, ayant vocation à exacerber le sentiment national par une accentuation des tensions avec la Grèce, l'Arménie et les différentes communautés kurdes présentes à ses confins proche-orientaux. Elle affirme par ailleurs une vision de l'islam qui la place en rivale directe de l'Arabie saoudite, aux côtés de puissances régionales comme l'Iran ou d'opposition politique comme les Frères musulmans en Egypte (cf. la violente réaction de Recep Tayyip Erdogan à la mort de Mohamed Morsi).

Dans le même temps, dans quelle mesure le FEMG peut-il faire fi du jeu géopolitique d'une puissance comme l'Arabie saoudite, qui cherche aujourd'hui à réduire l'influence chiite dans la région, par tous les moyens dont la monarchie dispose : dumping sur les tarifs, actes de rétorsions commerciales contre certains Etats de la région, pression militaire…

3.4. QUELLE STRATEGIE POUR LA FRANCE ET L'UNION EUROPEENNE ?

« À cet égard, et compte tenu de la cohérence de cette réunion à sept, je veux ici redire une nouvelle fois mon entière solidarité avec Chypre et mon attachement au respect de sa souveraineté. La Turquie doit cesser ses activités illégales dans la zone économique exclusive de Chypre. L'Union européenne ne fera preuve d'aucune faiblesse sur ce sujet. »[38]

a. Comment faire pour maintenir la Turquie dans cette situation de statu quo ?

Conforter le hub énergétique turc entre l'Asie, la Russie et l'Union européenne

Il s'agit tout d'abord de renforcer la relation bilatérale entre la Turquie et la Grèce : la Grèce soutient la candidature turque à l'Union européenne, mais il s'agit aussi de maintenir un effort budgétaire conséquent en faveur de sa défense nationale.

Il s'agit ensuite de réfléchir aux solutions à apporter à Chypre pour résoudre son problème de dépendance énergétique et de production électrique, surtout pour le cas où les gisements identifiés dans sa ZEE ne seraient pas exploités avant cinq à dix ans ; cela passe notamment par une fourniture d'électricité en provenance d'Egypte, mais il n'est pas absurde de réfléchir, le moment venu, à un accord stratégique avec la Turquie, tant en fourniture d'électricité que de gaz.

Le développement d'une coopération dans le domaine du nucléaire civil est une évidence (notamment pour contrôler les éventuels risques de prolifération)

[38] Eléments du discours prononcé par le président Macron à l'occasion du Sommet des pays du sud de l'Union européenne (La Valette, 14 juin 2019). Disponible sur : https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2019/06/14/sommet-des-pays-du-sud-de-lunion-europeenne

- à cet instant, la Russie tient la corde en termes de partenariat technologique avec le chantier d'Akkuyu, qui doit conduire à la mise en service en 2023 du premier de quatre réacteurs nucléaires d'une puissance nominale de 1200 MW ;

- la France, en partenariat ou non avec le Japon, doit mener à terme le chantier de Sinop (fourniture de quatre réacteurs de type ATMEA d'une puissance nominale de 1100 MW) ;

- l'objectif annoncé est que la filière nucléaire civile produise 10% de la consommation d'électricité. Il est néanmoins probable que cet objectif soit revu à la hausse si les deux projets évoqués plus haut donnent pleine satisfaction aux autorités turques. Il est donc important de se positionner sur ce marché émergent, d'une part pour accompagner la croissance de l'économie turque, d'autre part pour intégrer cette économie dans son environnement international et le respect des objectifs climatiques ;

- bien évidemment, la coopération internationale dans le domaine nucléaire a pour but de prévenir avec la Turquie une crise similaire à celle que nous connaissons aujourd'hui avec l'Iran.

Renforcer les conditions d'application de l'accord Turquie/Union européenne pour la gestion des flux migratoires aux frontières extérieures de l'Union

- L'accord signé au nom de l'Union européenne en mars 2016 entre Angela Merkel et Recep Tayyip Erdogan, doit désormais intégrer le fait qu'une part significative des réfugiés syriens ne rentreront pas prochainement dans leur pays. Des moyens supplémentaires sont donc à dégager pour faciliter l'accueil de ces réfugiés en Turquie ;

- dans le même temps, sans préjuger du devenir du pouvoir en place en Syrie, l'Union européenne doit s'impliquer dans les

projets de reconstruction en Syrie et, plus largement, dans les territoires anciennement détenus par l'Etat islamique[39] ;

- enfin, l'Union européenne ne doit pas oublier qu'entre la Turquie, le Liban, et la Jordanie, ce sont près de 7 millions de Syriens qui sont accueillis: toute initiative en direction de la Turquie doit s'accompagner d'initiatives similaires en direction des autres pays d'accueil.

Une reconnaissance formelle par l'Union européenne du bienfondé du Processus d'Astana et la mise en place d'un processus de concertation Turquie/communautés kurdes

D'une façon ou d'une autre, l'Union européenne doit être partie prenante au Processus d'Astana pour peser dans les nouveaux rapports de force qui structurent l'espace moyen-oriental. Sont en jeu la façon dont la rivalité entre Iraniens et Saoudiens sera tranchée, la place accordée aux différentes communautés kurdes dans cet espace, et les nouveaux équilibres communautaires qui pèseront dans l'exercice du pouvoir en Syrie.

Le nécessaire maintien de la Turquie au sein du Conseil de l'Europe

Comme pour la Russie, la question des différents traités relatifs à la protection des droits fondamentaux que la Turquie se doit de respecter du fait de sa présence au Conseil de l'Europe, est posée : tout doit être fait pour éviter un éventuel retrait de la Turquie de cette institution.

C'est ainsi que les Etats membres du Conseil de l'Europe se devront d'être attentifs aux différentes décisions que ne manquera pas de prendre la Cour européenne des droits de l'homme, quand elle sera saisie par des plaignants turcs contestant les décisions prises par la justice de leur pays, à la suite notamment des arrestations commises au lendemain de la tentative de coup d'état du 15 juillet 2016.

---

[39] Comité Syrie-Europe Après Alep, « Peser ou payer ? L'Union européenne en Syrie », *Esprit*, avril 2019. https://esprit.presse.fr/actualites/comite-syrie-europe-apres-alep/peser-ou-payer-l-union-europeenne-en-syrie-42072

Il importe à la communauté internationale - et à l'Union européenne en premier lieu - de maintenir à tout prix le contact avec les autorités d'Ankara, l'objectif consistant à éviter de nourrir un réflexe nationaliste et isolationniste nourrissant toute nouvelle fuite en avant.

Nul doute que cette stratégie doit, si possible, se mettre en œuvre avec le soutien de Moscou.

b. La stratégie française

L'Alliance atlantique se trouvant neutralisée par la présence, active de la Turquie en son sein, Chypre n'aura d'autre choix que d'invoquer l'article 42.7 du traité sur l'Union européenne (TUE), qui fait office de clause de solidarité entre Etats membres, ou le droit de légitime défense collective défini par l'article 51 de la Charte des Nations Unies.

Au sein de l'Union européenne, Paris sera alors en mesure de proposer, avec le soutien grec, une opération visant la *réassurance* de Chypre. Cette opération pourrait s'inspirer, du point de vue des modalités, de l'opération LYNX[40], l'opération de réassurance des Etats baltes par l'Organisation du Traité de l'Atlantique nord (OTAN). Sa déclinaison opérationnelle passerait par la mise en place d'une force navale (sur le modèle de l'opération Atalante) et de forces terrestres et aériennes déployées à Chypre même. Dans ce schéma et compte-tenu du contexte et des relations entre la France et Chypre, Paris peut et doit jouer un rôle central.

Ainsi, avec Chypre, la France assume la promotion d'un accord bilatéral de défense[41] :

- cet accord doit avoir pour vocation immédiate de renforcer le rôle de l'île comme plateforme avancée de la France dans la région afin d'anticiper, et éventuellement de participer, à la gestion des crises régionales (cf. celle qu'a connu le Liban en

[40]Mission Lynx, *Ministère des Armées*. Disponible sur : https://www.defense.gouv.fr/operations/otan/efp/dossier-de-presentation/mission-lynx

[41]Accords France-Albanie et France-Chypre en matière de défense, *Sénat*. Disponible sur : https://www.senat.fr/dossier-legislatif/pjl18-130.html

2006 ou le suivi de la situation en Syrie aujourd'hui). A terme, cet accord doit sécuriser l'exploitation des concessions *offshore* par Total ;

- la Turquie étant à huit minutes de vol de Chypre, le déploiement sur l'île à l'initiative de la France d'une force aérienne, comme le fait l'OTAN aux frontières de la Russie, est judicieux et rentrerait dans le cadre de l'article 42.7 du TUE. Le coût de cette opération serait moins élevé que celui du déploiement d'un porte-avions en Méditerranée orientale.

Pour le développement d'une présence militaire permanente à Chypre :

- l'installation d'une base navale à Mari n'est désormais plus un sujet tabou, surtout si les tensions avec la Turquie perdurent et si Total confirme sa volonté d'exploiter commercialement ses concessions ; la présence permanente de bateaux de la Marine nationale devrait, dans un premier temps dissuader la Marine turque d'adopter une attitude agressive envers les navires arborant le pavillon national, ou comprenant un équipage intégrant des marins français. Mais jusqu'à quand ?

- de plus, la stratégie des compagnies pétrolières présentes sur zone consistant à signaler immédiatement et diffuser sur tous supports médias tout éventuel acte belliqueux et de laisser œuvrer les chancelleries diplomatiques, cette présence militaire à leurs côtés apparaît plus que nécessaire pour crédibiliser leur parole.

Régionalement, une attention particulière est à porter au jeu politique et militaire des Etats qui ont une capacité d'influence sur la stabilité régionale

Nous avons longuement disserté sur la Turquie, mais l'Egypte est un allié potentiel qui dispose de bateaux de commandement et d'avions Rafale livrés par la France. A ce titre, l'approfondissement d'une coopération militaire avec l'Egypte est une priorité ;

Les Américains et les Russes sont concernés au plus haut point par l'exacerbation des tensions entre Chiites et Sunnites. Il est donc

important de maintenir des lieux d'échange d'information avec ces deux pays - par exemple via le Conseil de Sécurité des Nations unies - afin de coordonner toute éventuelle action politique en cas de crise aigüe ;

A la différence des Américains, mais comme les Britanniques à Chypre, les Russes disposent d'une base navale de première importance avec le port de Tartous en Syrie, dont l'accès est ouvert à leurs alliés et de la base aérienne de Hmeimim qui leur permet d'entretenir un pont aérien avec la Russie, particulièrement utile pour le maintien de l'opérabilité des moyens militaires positionnés en Syrie. La présence de ces deux bases nourrit une présence militaire relativement dense en Méditerranée orientale parmi les grandes puissances occidentales, déjà simplement pour surveiller l'activité qu'elles génèrent…

Dans un contexte de gel des négociations sur la réunification de l'île, la présence d'une force de l'ONU à Chypre impose un processus de concertation quasi-permanent entre les Ambassadeurs représentant sur l'île les cinq Etats membres permanents du Conseil de Sécurité et nécessite dès maintenant une réflexion sur les conditions de son maintien pour le cas où les Américains confirmeraient le retrait de leur engagement financier dans les opérations de maintien de la paix menées par l'ONU.

Du fait de sa position de membre permanent du Conseil de Sécurité des Nations unies, la France occupe une place particulière dans la région, place confortée par la réalité de sa puissance militaire.

Par ailleurs, la localisation de l'île de Chypre est idéale pour assurer une mission d'observation des tensions dans la région de la Méditerranée orientale et garantir la sécurité des intérêts français, tant ceux de ses compatriotes -particulièrement nombreux en Israël que ceux de ses entreprises. Il n'est ainsi pas innocent que l'AFP ait installé à Nicosie son agence régionale.

c. Et pour l'Union européenne ?

Sans l'ombre d'un doute, la perspective d'une menace grandissante turque à l'horizon **2023**, avec le risque d'une agression contre Chypre, pose la question de l'application de l'article 42 du Traité de l'Union européenne (TUE).

Sans attendre l'activation de cet article, la France, la Grande-Bretagne et la Grèce, via l'Initiative européenne d'intervention (IEI), peuvent répondre à l'attente sécuritaire des autorités chypriotes : via l'IEI, il est en effet possible d'anticiper la montée d'une crise avec la Turquie, en prenant l'initiative de l'organisation d'une présence militaire dissuasive sur l'île. Par ailleurs, dans l'état actuel des tensions qui règnent entre Ankara et Nicosie, il semble illusoire d'envisager le départ des forces de l'ONU stationnées à Chypre. L'Union européenne se doit de réfléchir au financement de ce dispositif dans le cas où les Américains confirmeraient leur décision de ne plus contribuer au budget des opérations de maintien de la paix sous mandat de l'ONU. Enfin, le constat doit être rapidement partagé par les Etats membres de l'Union sur le fait que Chypre constitue la plateforme avancée de l'Union européenne dans la région, ce qui justifie une opération préventive sur l'île au titre de la PSDC.

Faute de crédibilité immédiate en matière de défense, l'Union européenne doit tirer le meilleur parti de ce qu'elle représente aujourd'hui pour développer régionalement des stratégies de coopération synonymes d'apaisement des tensions, ce qui implique de ne plus se satisfaire de condamnations régulières de principe, formulées par la Haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, et qui restent sans effet.

L'Union européenne contribue par ses fonds au développement de la République de Chypre. Cette politique doit continuer en prenant garde à traiter de façon comparable les différentes communautés. Le travail réalisé par la Commission européenne en zone « occupée » de l'île de Chypre est à cet égard important et remarquable, puisqu'il contribue à maintenir des échanges entre les acteurs de la société civile des deux parties de l'île et rappelle le fait que les Chypriotes turcs d'origine sont

largement favorables à l'Union européenne ainsi qu'à l'idée d'une réunification de l'île, ce qui ne plait évidemment pas à Ankara.

De même, la Commission européenne doit peser de tout son poids pour garantir la prise en compte des intérêts de toutes les communautés présentes sur l'île dans les projets portés par le gouvernement chypriote pour la gestion de la future rente gazière. Régionalement, comme indiqué plus haut, la Commission européenne doit prendre toute sa place, aux côtés des Etats concernés, dans la gestion de l'accueil des populations réfugiées dont il faut craindre que le retour dans leur pays d'origine ne puisse se réaliser rapidement.

Par la présence de deux de ses Etats membres -la Grèce et Chypre - directement impliqués dans le jeu régional, l'Union européenne doit peser dans tous les processus « win/win » qui concernent la région.

Nous devons mesurer à leur juste valeur les efforts entrepris par la Grèce pour éviter d'une part toute montée de tension irréversible avec la Turquie, et participer d'autre part à l'intégration de ce pays dans le dispositif d'approvisionnement en gaz de l'Union européenne. De même, faut-il vraiment que Chypre s'intègre de façon unilatérale dans le FEMG, sans vraiment analyser les avantages qu'elle tirerait d'un partenariat équitable avec la Turquie dont la conséquence directe serait la baisse des tensions sur l'île ?

« Le Conseil européen rappelle et réaffirme les conclusions antérieures du Conseil et du Conseil européen, y compris les conclusions du Conseil européen du 22 mars 2018 condamnant fermement les actions illégales que la Turquie continue de mener en Méditerranée orientale et en mer Egée.

Le Conseil européen se déclare vivement préoccupé par les activités de forage illégales menées actuellement par la Turquie en Méditerranée orientale, et déplore que la Turquie n'ait pas encore donné suite aux demandes répétées que lui a adressées l'UE de mettre un terme à de telles activités.

Le Conseil européen insiste sur les incidences négatives graves et immédiates que ces actions illégales ont sur tout l'éventail des relations UE-Turquie. Le Conseil européen demande à la Turquie de faire preuve de retenue, de respecter les droits souverains de Chypre et de s'abstenir de toute action de ce type. Le Conseil européen souscrit à l'invitation faite à la Commission et au SEAE de présenter sans délai des options en vue de mesures appropriées, y compris des mesures ciblées. L'UE continuera de

suivre de près l'évolution de la situation et se tient prête à réagir de manière appropriée et en totale solidarité avec Chypre.

Le Conseil européen restera saisi de la question et y reviendra en tant que de besoin. »[42]

3.5. CONCLUSION

Le statu quo est très certainement le scénario le plus probable dans la mesure où il maximise dans l'immédiat le bénéfice qu'en tire le plus grand nombre de parties prenantes. Les seuls véritables perdants de ce scénario sont les Chypriotes turcs et les Palestiniens.

Il s'agit donc de gagner le temps nécessaire pour que l'Union européenne soit en mesure d'anticiper les conséquences de la rupture de ce statu quo, notamment pour tenir ses engagements en matière de défense, quand le moment arrivera. Ce scénario peut se résumer par une gestion voulue des déséquilibres et autres tensions, jusqu'à un point de rupture identifié dans le temps, l'horizon 2023…

D'ici là, la France peut assumer un leadership via l'Initiative européenne d'intervention, car Chypre est à la fois un sujet de défense européenne et un maillon avancé dans la perception des risques qui traversent la Méditerranée orientale.

[42] Extrait des conclusions du Conseil européen du 20 juin 2019. Disponible sur : https://www.consilium.europa.eu/media/39947/20-21-euco-final-conclusions-fr.pdf

PARTIE 4 : SCENARIO CHAOS : « VERS UN EMBRASEMENT EN 2023 ? »

4.1. CONTEXTE

La découverte d'importants gisements de gaz en Méditerranée orientale aurait pu être une chance pour le développement de la région. Au contraire, le gaz naturel ranime les vieilles inimitiés des pays du bassin du Levant. **L'alliance gazière conclue en 2017 entre Israël, l'Égypte et Chypre, pays susceptibles d'être exportateurs de gaz**, isole la Turquie et le Liban, entretenant les différences de vues sur l'exploitation gazière avec Chypre d'une part et Israël d'autre part. Les principales entreprises de prospection sélectionnées (compagnies française, italienne, américaine et russe) introduisent de fait une dimension internationale et donc de nouveaux acteurs dans les enjeux économiques et de stabilité de la zone.

Le processus d'exploration était sur le point de commencer en février 2018 dans des blocs de gaz disputés le long des côtes du Liban et de Chypre, mais Israël et la Turquie s'y sont interposés.

En effet les **blocs 1, 2, 3, 7, 8, 9, 13 ,11 et 12** revendiqués comme ZEE par Chypre sont contestés par la Turquie qui a déjà empêché, par intervention de ses forces navales, l'exploration de l'italien ENI dans le bloc 3 (**annexe 2**). La Turquie revendique pour les Chypriotes turcs un meilleur partage des avantages financiers qui pourraient être générés.

Israël est en désaccord avec le Liban sur les frontières maritimes qui débouchent sur le bloc 9. La situation est bloquée depuis fin 2017, où des négociations, sous l'égide des Nations unies, ont échoué. Israël prive également l'Autorité palestinienne de toute exploitation dans le champ de Gaza Marine depuis 1998 par des restrictions d'accès maritimes.

Tandis que l'enjeu pour le Liban est de pouvoir subvenir uniquement à ses besoins énergétiques, la Turquie essaie de devenir le *hub* énergétique d'exportation du gaz disposant déjà d'infrastructures, par

lesquelles transite le gaz russe pour rejoindre l'Europe. Néanmoins, la construction d'un pipeline nécessite de traverser la ZEE chypriote.

Les pays exportateurs (Chypre, Egypte et Israël) recherchent donc une solution de route d'exportation fiable et durable et se tournent vers l'UE pour financer le projet *EastMed* estimé à 6 milliards de dollars. Ce projet économiquement contestable, constituerait néanmoins une source alternative et sécurisée d'approvisionnement énergétique pour l'UE.

Les Etats-Unis tirent profit de cette situation de tension régionale, les entreprises américaines exploitant le gaz dans des zones non contestées d'Israël et de Chypre.

La Russie n'est pas en reste dans son implantation, en essayant, par le biais de Gazprom, de peser sur l'exploitation de cette manne gazière, et renforce ainsi son influence régionale alors que la plupart des acteurs, en particulier l'Europe, essaient de limiter leur indépendance énergétique face au gaz russe. La Russie se positionne donc sur un marché qui pourrait devenir une alternative partielle d'approvisionnement de gaz pour l'Europe.

Les espoirs de coopération régionale qui ont vu le jour au cours des dernières années se sont estompés. Le gaz méditerranéen renforce les tensions existantes au lieu de contribuer à leur résolution.

4.2. MECANISMES POUVANT PROVOQUER LE « CHAOS »

a. Une montée en tension prévisible

La mécanique conduisant à une crise ouverte fait appel à un ensemble de leviers d'action à disposition d'Ankara et de ces potentiels partenaires. Jusque-là, la Turquie s'est contentée de faire pression par le biais de ses moyens maritimes et aériens, afin d'intimider les acteurs économiques (manœuvres autour du *West Capella Drill Ship* le 11 juillet 2017, du *Saipen 12000* d'ENI dont l'action a été entravée par cinq bâtiments militaires turcs, …), quand il ne s'agit pas d'une

stratégie de déception (simulacre de forage avec le seul navire turc en capacité de réaliser ce type d'opération, le *Barbaros Hayrettin Pasa*).

A ces actions doublées d'une diplomatie classique visant à poser des lignes jaunes et rouges[43] à ne pas franchir, peut succéder une montée en tension comme le témoignent les différentes déclarations officielles du président turc qui, depuis novembre 2018, ont pris un tour menaçant puisqu'il a promis aux compagnies pétrolières des représailles similaires à celles exercées sur les ennemis de la Turquie en Syrie [44]. Il est à noter que ces menaces ont été relayées par les autorités militaires turques au cours de leurs échanges avec leurs homologues français, et probablement l'ensemble des interlocuteurs diplomatiques et militaires des pays impliqués en Méditerranée orientale.

Il faut garder à l'esprit qu'Ankara traverse une séquence dans laquelle elle tente de retrouver une position de force dans une région troublée à bien des égards par :

- la crise en Syrie (dans laquelle elle est impliqué depuis ses opérations militaires contre les YPG) ;
- les tensions entre Téhéran et Washington, qui atteignent un quasi-point de non-retour avec l'application de sanctions à l'égard des pays, jusque-là autorisés par les Etats-Unis, achetant le pétrole iranien, l'insertion de la Russie dans le *grand jeu* local…

Dès lors, il est possible d'imaginer tout un spectre de modalités où Ankara épouserait une stratégie délibérée de « semeur de chaos », afin de rebattre les cartes, sans exclure l'affrontement direct (scénario à faible probabilité de réalisation).

---

[43] « Erdogan met Chypre en garde contre la prospection gazière», *Challenges,* 13 février 2018. Disponible sur : https://www.challenges.fr/monde/erdogan-met-chypre-en-garde-contre-la-prospection-gaziere_567200

[44] « Energie: Erdogan met en garde Chypre contre tout «agissement téméraire» », *RFI,* 27 novembre 2018. Disponible sur : http://www.rfi.fr/europe/20181127-turquie-chypre-exploration-gaziere-gaz-mise-garde-ankara

Ce scénario pose le principe initial de l'échec des stratégies de dissuasion décrit dans les précédents scenarios.

b. Les objectifs politiques (ou *buts* de guerre) : la quête d'une rupture stratégique

La question des objectifs est ici, comme dans les autres scénarios, cruciale pour déterminer les modalités. La montée en tension se déclenche à partir d'une situation dans laquelle la Turquie ne parvient pas rebattre les cartes en sa faveur. Il s'agit bien pour elle de provoquer **une rupture stratégique.**

Les objectifs politiques de cette stratégie restent selon nous :

- un meilleur partage de l'exploitation des ressources gazières ;
- la liaison de la question gazière au règlement de la question chypriote, et de la défense des intérêts des Chypriotes turcs, qui se confondent à ceux d'Ankara ;
- l'accréditation de l'idée que la Méditerranée orientale (pour la partie revendiquée tout du moins) reste une zone d'influence turque. Et à cet égard, il n'est pas incohérent de comparer, toute proportion gardée, la préemption de cet espace par Ankara avec celle dont la Mer de Chine fait l'objet par Pékin ;
- ébranler la cohésion de l'*entente* (qui confine au cartel) énergétique entre l'Egypte, Israël et Chypre, afin d'éviter qu'elle se mue en alliance militaire (à noter que le rapprochement avec Moscou s'inscrit dans cette démarche).

c. Modalités d'action

Il s'agit ici de décrire l'ensemble des moyens envisagés qui peuvent être combinés afin d'accréditer une stratégie globale :

- L'entrave à l'action de toute tentative de forage au sein des blocs Total / ENI revendiqués par la Turquie, ces modalités sont militaires et peuvent -passer par :
    - une coupure de la ligne de pompage de gaz ;
    - des interventions de type commando afin de mettre hors service les navires de forage ou leur saisie ;
    - la détention administrative des marins employés sur les navires de forage ;
    - la mise en œuvre de flottilles civiles armées par des marins proches du Parti de la Justice et du Développement (AKP) du président Erdogan, sur le modèle des opérations visant le ravitaillement de Gaza ayant abouti à une intervention violente de commandos israéliens.
- Le renforcement de l'emprise militaire d'Ankara sur la Méditerranée orientale :
    - la mise en alerte des forces turques stationnant en Chypre du Nord, avec multiplication des manœuvres militaires, et provocation à l'endroit des forces armées chypriotes afin de les amener à l'incident militaire ;
    - l'intensification des survols des espaces aériens grecs (c'est déjà le cas) et chypriotes ;
    - l'accrochage (mode radar actif) des aéronefs des pays impliqués dans l'exploitation des gisements de gaz ;
    - des forages avec des navires turcs (un second est en cours d'achat) sous escorte militaire, ;
    - le renforcement du contingent turc en Chypre du nord avec le déploiement d'avions de combat et de patrouilles maritimes ;
    - le blocus maritime de la République de Chypre,
    - une politique assumée de cyber attaques ;

    - l'intensification de l'intervention en Syrie.

- Sur le plan politique :
    - la mise en place d'une stratégie de communication proactive sur le modèle des discours du président turc ;
    - Une stratégie de mobilisation des communautés turques de la diaspora (structurées à partir des ambassades) ;
    - proposer un partenariat avec la Chine dans le cadre des « Routes de la Soie », et avec la Russie afin de les impliquer dans l'exploitation des gisements ;
    - la suspension de la participation de la Turquie à l'OTAN (stratégie de paralysie interne, stratégie de sortie…) ;
    - la mise en place d'un partenariat stratégique avec l'Iran ;
    - Tenter une alliance Ankara-Moscou-Téhéran.

Une confrontation pourrait être envisagée dans le cas d'un accrochage entre :

- un navire occidental (français, grec ou italien) et un navire turc ;
- un avion occidental (français, grec ou italien) et un avion turc ;
- entre des troupes turques basées en Chypre du Nord et des militaires de la République de Chypre.

Au-delà de toutes ces modalités, de la volonté politique et d'une vision cohérente, Ankara dispose d'un avantage significatif : le temps. En effet, l'élongation des lignes logistiques, la proximité des ports et bases aériennes turcs permettent aux forces armées de tenir sur une longue durée à moindre coût cette stratégie de tension.

Le chaos peut conduire à la guerre, mais il va de l'intérêt de tous les acteurs en présence de l'éviter.

4.3. PRESENTATION DE LA REACTION DES ETATS DE LA REGION

Cette montée en tension façonne de nouvelles alliances et ranime de vieilles inimitiés. Les acteurs impliqués dans ces calculs rivalisent pour régler leurs différends maritimes et identifier la meilleure route pour exporter leur gaz vers l'Europe.

Le combat semble parti pour se résoudre au moyen de la puissance militaire, plutôt que par des accords politiques. « *La diplomatie de la canonnière sera la principale caractéristique de 2019, et non le droit international* » selon la journaliste basée à Istanbul Ayse Karabat[45] avec le renforcement de l'axe Grèce-Chypre-Egypte-Israël et le soutien de l'Union européenne et des Etats Unis. Cette situation est de plus en plus militarisée, en particulier depuis l'effondrement du dernier cycle de négociations sur Chypre à Crans Montana en juillet 2017.

a. Les alliances de pays

Face aux manœuvres militaires de la Turquie, une riposte de même nature se forme, avec des frégates françaises en soutien à la recherche pétrolière et gazière de firmes (Total), ainsi que des navires de guerre américains, grecs et égyptiens. Par ailleurs, l'espace aérien couvrant le site est « *occupé* » par l'aviation militaire d'Israël, basée en Grèce pour des « *exercices* ». Cette véritable « diplomatie du gaz » négociée avec Moscou, permet d'isoler la Turquie.

En janvier 2019, l'Egypte, l'Italie, Chypre, la Grèce, la Jordanie, Israël et la Palestine ont annoncé au Caire leur intention de créer un Forum est-méditerranéen du gaz. L'objectif : créer un marché régional du gaz qui serve les intérêts des pays membres. Il s'agit ici de moderniser les

[45]Ayse Karabat, « Bataille gazière entre Chypriotes et Turcs : « la diplomatie de la canonnière continuera » », *Middle East Eye,* 5 février 2019. Disponible sur : https://www.middleeasteye.net/fr/decryptages/bataille-gaziere-entre-chypriotes-et-turcs-la-diplomatie-de-la-canonniere-continuera

infrastructures et de coordonner les réglementations sur les pipelines et le commerce, tout en visant à améliorer la compétitivité-prix,

Accélération du projet de gazoduc soutenu par les États-Unis (EastMed) qui pourrait transporter du gaz depuis Israël, en passant par Chypre, la Grèce et l'Italie. EastMed ferait donc de Chypre un « centre concurrent de transfert d'énergie », écrit Clemens Hoffmann, conférencier en politique internationale à l'Université de Stirling, en Écosse[46].

b. La réaction de Chypre vis-à-vis de la Turquie

Compte tenu des actions de la Turquie violant le droit international, de ses mesures diplomatiques de la République de Chypre ont été prises pour garantir sa souveraineté :

- Chypre se retire des négociations bicommunautaires en signe de protestation à l'encontre de la résolution 2453 du Conseil de Sécurité des Nations unies qui demande aux dirigeants chypriotes grecs et turcs de redoubler d'efforts pour faire converger « au plus vite » leurs points de vue sur les questions essentielles ;
- le gouvernement chypriote, ENI et Total sont résolus à poursuivre l'exploration de gisements gaziers *offshore* jugés prometteurs ;
- l'alliance gazière entre l'Égypte, Chypre, la Grèce et Israël est ravivée, un appel au soutien de l'Union européenne et des Etats Unis est lancé, conduisant à un rôle accru et visible des Américains (novembre 2018, l'ambassadrice des États-Unis à Chypre ainsi que le ministre chypriote de l'Énergie ont visité un navire Exxon Mobil près de Chypre forant des eaux controversées malgré les protestations d'Ankara),

[46] Clemens Hoffmann, « Scramble for gas in eastern Mediterranean is stoking old tensions in the region », *The Conversation,* 28 février 2018. Disponible sur : https://theconversation.com/scramble-for-gas-in-eastern-mediterranean-is-stoking-old-tensions-in-the-region-92070

- les problématiques dans la région ont des répercussions au niveau de la dynamique de la société civile, des crispations communautaires et entraînent une exacerbation de la puissance de l'Eglise orthodoxe.

c. La réaction de l'Egypte vis-à-vis de la Turquie

La volonté de puissance de l'Egypte sur la scène régionale se manifeste notamment via la présidence de l'Union africaine en 2019, son positionnement dans le forum du gaz, et ses discours à portée civilisationnelle.

L'Egypte est une puissance militaire réelle, ayant l'habitude des exercices militaires (Meduse-8), ayant acquis des matériels sophistiqués tels que des appareils de combat Rafale et bénéficiant de deux bâtiments de projection et de combat (BPC).

Le discours d'indignation du président Al-Sissi contre Erdogan témoigne de l'hostilité entre les deux pays. Pour rappel, les Frères musulmans ont été chassés en 2013 du pouvoir par Al-Sissi, alors ministre de la Défense. Le président turc dénonce depuis lors sans cesse « *le coup d'État militaire* » et a offert l'asile politique à de nombreux responsables de ce mouvement radical réprimé en Égypte. ;

Aussi, les médias égyptiens accusent le président Erdogan de menées subversives contre la stabilité de la région.

Afin d'éviter des manœuvres de la marine turque dans la région, Le Caire positionne le porte-hélicoptère Mistral Anouar el Sadate et plusieurs autres bâtiments, dont des sous-marins, pour défendre Zohr.

La situation actuelle favorise une politique d'exportation vers le marché européen, friand du produit égyptien en raison de son coût et de la volonté de nombreux pays de mettre fin à leur dépendance à l'égard du gaz russe. De fait, les premières livraisons sous forme de gaz naturel liquéfié en Europe devraient avoir lieu en 2020 et visent principalement la France, l'Italie et l'Espagne.

Pour autant, L'Égypte aurait pu dépasser Israël et Chypre en tant qu'exportateur net de gaz naturel, mais le pays est confronté à des défis énergétiques considérables, notamment la forte demande domestique de consommation d'énergie et le programme gouvernemental de subventions énergétiques.

d. Liban/Israël

En mars 2019, concernant le projet du gazoduc EastMed reliant Israël à l'Europe, le ministre libanais des Affaires étrangères, Gebran Bassil, adresse un mémorandum à l'ONU, à l'Union européenne, ainsi qu'à Rome, Athènes et Nicosie pour les mettre en garde contre d'éventuels empiétements sur la ZEE du Liban.

Le bloc 9 de gaz naturel, disputé par Israël et le Liban, est devenu l'objet de menaces entre les deux pays. Un premier contrat d'exploration et de production d'hydrocarbures *offshore* a été signé, en février 2018, avec le consortium composé des compagnies pétrolières Total (France), Eni (Italie) et Novatek (Russie) pour les blocs 9 (sud) et 4 (centre-ouest). Ce contrat a été signé alors qu'Israël continue de revendiquer une partie du bloc 9, situé au sud de la ZEE libanaise ;

Ne souhaitant pas renoncer au projet, le président libanais Michel Aoun a certifié que le pays « *défendrait sa souveraineté et son intégrité territoriale, avec tous les moyens disponibles* ». Quant au Hezbollah, il a décidé de prendre le devant de la scène dans ce conflit et le considère comme une nouvelle justification pour ne pas abandonner ses armes.

De possibles revendications peuvent émerger de la part de l'Autorité palestinienne qui n'a pas eu accès jusqu'à présent à l'exploration de son gaz *offshore*. Israël interdit en effet l'exploration tant que le Hamas contrôle Gaza et en l'absence d'un accord diplomatique avec Jérusalem Est) ;

In fine, Liban et la Palestine sont restreints, à des degrés divers, par leurs propres divisions politiques et par les tentatives d'Israël de limiter leur accès aux ressources énergétiques *offshore*.

e. Israël/Turquie, Liban, Autorité palestinienne

Un discours offensif de Benyamin Netanyahou sur la volonté de puissance de la Turquie a accru les tensions. En dépit d'une réconciliation entre la Turquie et Israël en 2016, Ankara critique régulièrement la politique israélienne (Hamas).

Aussi, l'Etat d'Israël fait preuve d'une mobilisation militaire en Méditerranée orientale particulièrement visible (l'audace du commandement, une expérience opérationnelle, des forces spéciales très aguerries, 6 sous-marins classiques type Dolphin).

En mars 2019 : la déclaration commune entre Chypre, la Grèce, Israël et les États-Unis après le sixième sommet trilatéral indique que leurs dirigeants ont convenu d'accroître la coopération régionale en soutenant l'indépendance énergétique et la sécurité et en se défendant contre les influences néfastes externes en Méditerranée orientale et au Moyen-Orient.

En sus des problèmes liés à la Turquie, Israël nourrit des tensions à l'égard du Liban et un risque de guerre est avéré. En témoigne les déclarations en janvier 2019 de l'ancien ministre de la Défense Avigdor Lieberman, déclarant que le pays était prêt pour une invasion totale du Liban.

Sans surprise, les tensions croissent également avec l'Autorité palestinienne.

Cependant, si Israël profite d'une économie prête à absorber et à exporter du gaz naturel, certaines de ses routes d'exportation pourraient faire face à des incertitudes.

f. Grèce/Turquie

La Grèce, très exposée dans cette crise, est l'acteur régional avec la Turquie qui dispose du plus grand nombre de leviers d'action face à au déploiement de *hard power* de la part d'Ankara. Il s'agit aussi du pays membre de l'Union européenne, avec Chypre, le plus exposé. Dans cette crise, Athènes peut s'appuyer sur le droit international, une communauté internationale qui penche en sa faveur, et un réseau de partenaires avec lesquels elle partage de solides intérêts :

La réaction première de la Grèce pourrait être de jouer sur un discours nationalitaire visant à souder les Grecs et les Chypriotes. Néanmoins, ce registre ne sera pas mobilisé dans un premier temps par Athènes qui le garderait en réserve pour mieux jouer ses atouts initiaux. D'une part, la Grèce croît à une convergence d'intérêts entre Athènes et Ankara, et d'autre part, elle a intérêt à mobiliser la communauté internationale en sa faveur avant de faire appel à la communauté nationale et les communautés grecques à l'étranger (moins présentes et moins organisées que les communautés turques de la diaspora). Le discours grec, devra faire appel à la raison et à une résolution de la crise par des voies diplomatiques, visant ainsi la *désescalade* afin de faire *baisser les tensions*, et s'appuiera sur ses alliés. Il peut être envisagé dans un second temps un discours plus musclé pouvant reposer sur le registre nationaliste et identitaire (notamment européenne face à une Turquie) pouvant aller jusqu'à l'exclusion.

Athènes pourrait solliciter l'OTAN pour le déploiement d'unités supplémentaires à l'image de l'opération *Enhanced Forward Presence* dans les Etats baltes. Cette présence supplémentaire pourrait se matérialiser par une escadre de l'OTAN (pouvant aller d'une flottille de frégates / destroyers au déploiement d'un groupe aéronaval français, italien, espagnol ou américain), ainsi que d'unités aériennes supplémentaires déployées. Une demande par Athènes en faveur d'une opération de réassurance en sa faveur et celle de Chypre, pourrait être formulée auprès de l'Union européenne.

- Du point de vue militaire, plusieurs options s'offrent au pays :
    - une mise en place d'une présence maritime soutenue et permanente par la coalition (grecque, égyptienne, israélienne…) sous le commandement d'Athènes (la Grèce ayant la marine la plus puissante des trois). Il s'agirait de l'opération Délos (du nom de la ligue du même nom),
    - une attaque cyber des moyens C4I turques, une pénétration de l'espace aérien turc …
    - le renforcement de la présence militaire (unités terrestres et aériennes) à Chypre dans le cadre d'accords de défense ;
    - le renforcement du service national.

Néanmoins, l'économie grecque se remettant difficilement de la cure d'austérité drastique imposée par ses partenaires européens, elle ne pourra pas supporter un déploiement d'envergure de ses unités de combat. En effet, l'état actuel de sa flotte et de ses forces aériennes prouve ses carences en matière de maintien en condition opérationnelle).

4.4. PRESENTATION DE LA REACTION DES ETATS AYANT LE STATUT DE « PUISSANCE REGIONALE OU INTERNATIONALE »

Nous recenserons ici les réactions des puissances régionales et internationales impliquées. Il s'agit dela France, l'Italie, la Russie, les Etats-Unis, la Chine, l'Union européenne en qualité d'entité politique, mais aussi l'Alliance atlantique dans laquelle on retrouve plusieurs acteurs de la crise.

En premier lieu et par ordre d'éloignement, il est intéressant de constater que **les Etats-Unis**, dont au moins l'une de ses compagnies, ExxonMobil, est partie prenante dans l'exploitation des blocs, se singularise par une forme de discrétion et de distance, alors même que sa présence militaire est massive. En effet, outre les différentes unités déployées en Turquie, en Grèce, ainsi que sur le sol d'autres pays

européens, la 6ème flotte de l'US Navy est présente dans la région et son potentiel dépasse celui des flottes européennes du sud réunies.

Si la Turquie ne s'intéresse que marginalement à l'exploitation par Exxon, cela s'explique tout simplement par le fait que les blocs concernés se situent hors des zones revendiquées par Ankara au nom des intérêts des Chypriotes turcs. De fait, en cas de crise aigüe, il va de l'intérêt de Washington de prendre de la hauteur et de faire baisser la tension qui rendrait précaire son positionnement en Méditerranée orientale (déjà bien entamée par le renforcement de la présence et de l'influence russe à l'occasion de la crise syrienne).

En cas de montée en puissance de la présence militaire turque, la réaction américaine la plus plausible serait la suivante : un déploiement plus visible de ses unités navales et aériennes afin de fixer les protagonistes. Cette *diplomatie de la canonnière* se doublerait d'une action en coulisse visant à provoquer une désescalade et trouver un format de négociation, afin qu'un règlement soit trouvé.

Néanmoins, nous ne pouvons totalement exclure toute autre stratégie visant à désarrimer Ankara de Moscou et de Téhéran. En effet, le rapprochement de ce partenaire qui occupe un rôle géostratégique crucial dans le flanc est de l'OTAN, est problématique pour Washington. Ce rapprochement russo-turc à la faveur de ventes d'armes (au détriment du F35) et d'une amorce d'entente sur fond de crise syrienne, dont les Kurdes des Unités de Protection du Peuple (YPG) font les frais, met à mal les positions des Occidentaux en Méditerranée et au Moyen-Orient. L'administration américaine pourrait prendre appui sur cette crise pour forcer la Turquie à entrer dans le rang. Ce positionnement déboucherait sur un appui marqué aux forces européennes (grecques notamment) et aux revendications chypriotes.

Ces deux hypothèses sont tributaires de la diplomatie caractérielle de l'administration américaine actuelle portée par Donald Trump et John Bolton. Ce dernier, favorable à une action visant une déstabilisation de Téhéran, proche d'Ankara, penchera forcément pour la deuxième hypothèse.

La Russie qui a de forts intérêts énergétiques dans la région pourrait voir d'un bon œil les visées turques. En effet, l'exploitation des

gisements gaziers en Méditerranée orientale participe de la politique de diversification du mix énergétique européen, laquelle vise à amoindrir la dépendance au gaz russe. C'est aussi une occasion pour Moscou de détacher (définitivement) la Turquie de l'OTAN et d'affaiblir celle-ci.

Dans l'hypothèse d'un embrasement, Moscou pourrait soutenir les Turcs militairement (par la fourniture de systèmes d'armes -de type S400 ou autres-, visant le déni d'accès), en matière cyber et dans le déploiement de stratégies hybrides dont ils sont devenus experts. Pour autant, la Russie, épuisée par son soutien au régime de Damas, ne pourra s'engager plus avant. Ce soutien a été véritablement à la Pyrrhus, dans la mesure où une partie non négligeable du potentiel militaire russe y a été consommé. Le groupe aéronaval, qui n'a jamais été véritablement opérationnel, n'est plus avec l'accident dont a été victime son seul porte-avions. Moscou se limiterait au maintien de ses forces déjà présentes, déjà occupées à aider les unités de Damas à reconquérir le territoire syrien.

La Russie pencherait donc du côté d'Ankara afin de consolider son influence dans la région, affaiblir l'OTAN et contrecarrer (de façon marginale) la politique énergétique européenne.

L'Union européenne justement pourrait retrouver à la faveur de la crise en Méditerranée occidentale une unité de vue et déboucher sur une stratégie commune. Quatre de ses membres y ont des intérêts directs : la Grèce, Chypre, l'Italie et la France. Un embrasement favorisé par Ankara serait considéré par bon nombre d'acteurs politiques (populistes notamment, mais pas que) comme une preuve supplémentaire de l'innocuité de la candidature turque. Par ailleurs, les institutions communautaires, la Commission européenne au premier chef, ont clairement marqué un intérêt pour l'exploitation de ses gisements afin de réduire la dépendance des pays membres au gaz russe. D'un point de vue stratégique, et alors même que l'OTAN serait neutralisée (sauf à provoquer une suspension / exclusion rapide de la Turquie), l'Europe de la défense pourrait trouver là un débouché. En effet, une opération européenne visant la défense de Chypre et de la Grèce face aux menées turques peut être imaginée d'autant plus que la République de Chypre pourrait être à même d'activer l'article 42.7 afin de jouer sur la solidarité européenne. Auquel cas, les pays

membres n'auraient d'autres choix que d'y répondre. Cette opération pourrait être l'équivalent de l'opération de réassurance de l'OTAN à l'endroit des Etats baltes. Sa déclinaison navale pourrait s'inspirer de l'opération de lutte antipiraterie *Atalante*.

Une opération européenne visant à dissuader la Turquie, verrait une implication forte des marines françaises, italiennes, espagnoles et grecques. Un déploiement d'unités aériennes en Grèce et à Chypre, voire d'unités terrestres sur le sol de cette dernière. Cette stratégie concertée, voire fortement intégrée d'un point de vue opératif, aurait l'avantage de s'affranchir de Washington.

Dans ce cadre, et dans l'hypothèse d'une montée des tensions en Méditerranée orientale, nous verrions une harmonisation des positions de la France et de l'Italie (aujourd'hui en froid du fait de la question migratoire). Harmonisation rendue nécessaire par la communauté d'intérêts, mais une harmonisation aussi dictée par le pragmatisme. Avec son niveau de déploiement actuel, la France ne pourra seule contrecarrer sur la durée les actions de déstabilisation menées par les forces turques, sauf à y mettre le prix. De même, l'attrition des finances publiques italiennes rend peu crédible un engagement durable de l'Italie dans des opérations militaires de grand style. Le rapprochement des deux capitales serait d'autant plus mécanique qu'elle pourrait passer par le cadre européen (cf. plus haut).

La France, parce qu'elle est mieux placée au regard du positionnement pro-européen qui est traditionnellement le sien, pourrait prendre cette initiative en associant étroitement Rome.

La Chine, en dépit de la montée en puissance de ses intérêts (contrôle des ports de Gènes et du Pirée, intégration de l'Italie aux Routes de la Soie), de ses ambitions, et des incitations de la Turquie, garderait une distance prudente dans le cadre d'un embrasement auquel elle n'a pas intérêt.

4.5. RECOMMANDATIONS

En dépit des intérêts économiques qui lient la France et la Turquie, Paris a toujours assumé des positions fermes à l'égard d'Ankara, que ce soit sur la question du génocide arménien (2000, 2015) ou l'adhésion de la Turquie à l'Union européenne que le président Chirac souhaitait conditionner à un référendum (position réitérée par le président Sarkozy). Il est fort probable que la France assume une position ferme en cas de crise touchant à ses intérêts, ou aux intérêts fondamentaux de ses partenaires.

Sur le plan diplomatique, en cas d'échec des négociations visant une désescalade, Paris devra se concerter avec ses partenaires afin de mettre la pression sur Ankara :

- rappel de l'ambassadeur de France à Ankara,
- rappel par le président de la République de l'attachement de la France à la Convention de Montego bay et à la liberté de circulation des mers ;
- elle peut demander la suspension ou l'exclusion de la Turquie des instances de l'Alliance atlantique ;
- sur le plan européen, elle peut susciter une réponse coordonnée à l'échelle européenne sur l'image de la politique sanctions s'appliquant dans le cadre de la crise ukrainienne ; un engagement d'une action au sein du Conseil de Sécurité des Nations unies (qui serait probablement contrecarrée par Moscou, voire Pékin),…

Sur le plan militaire :

- la mobilisation de la Force d'action navale afin d'assurer la liberté de la circulation,
- à la demande de Nicosie, le déploiement d'appareils de combat sur une base chypriote ou une base britannique,
- si Nicosie active l'article 42.7, la France pourrait proposer une opération européenne sur le modèle du dispositif de réassurance que l'OTAN a déployé en faveur des Etats baltes face à la Russie ;

- l’activation de l’accord de défense franco-chypriote (facilités portuaires, aériennes accordées aux forces françaises et européennes).

CONCLUSION

Le retour du règne des « Etats puissances » est patent. En outre, l'Union européenne, à un horizon de moyen terme, sera de plus en plus confrontée aux intérêts divergents des pays.

Fort de ce constat, les auditeurs de la 29ème Session de la FMES formulent plusieurs recommandations.

Dans ce **monde non coopératif**, la France, seule puissance militaire européenne en mesure de peser face à la Turquie, doit persévérer dans une posture ferme visant à faire respecter les principes du droit international, seule base d'une entente consensuelle et pacifique.

Les efforts pour créer une défense européenne doivent être poursuivis pour permettre à la France de ne pas être seule en première ligne en cas de confrontation directe avec la Turquie, notamment pour le cas où la République de Chypre serait amenée à invoquer l'article 42.7 du Traité de l'Union européenne.

La seule issue pacifique est diplomatique afin de prévenir toute escalade militaire dans le bassin levantin. Il est urgent que la diplomatie française trouve des solutions à un problème principalement économique : celui du partage des ressources gazières, qui ne pourra être accepté par tous que si la Turquie n'en est pas exclue, ceci dans le respect des normes du droit international.

A cette fin, afin de créer les conditions propices au dialogue autour du bassin levantin, une première option est d'exploiter un cénacle de 43 pays membres en quête d'un nouveau souffle : l'**Union pour la Méditerranée.** La seconde consiste à s'appuyer sur le développement du **Forum est-méditerranéen du gaz** en cherchant à y associer la Turquie, l'idée étant de développer un partenariat « gagnant/gagnant » entre les deux hubs énergétiques de la région.

A défaut d'avancées probantes à court terme sur la problématique gazière, le maintien d'un canal diplomatique de communication permet aux protagonistes de **se parler et d'échanger**, par exemple

sur des **sujets techniques et consensuels** (protection de l'environnement ou secours en mer).

Il permet également à la France et à l'Union Européenne de **gagner du temps** afin de préparer des **options militaires** telle qu'une **coalition *ad hoc*** sous mandat **ONU,** si possible à dominante **européenne**, si la situation devait malheureusement évoluer défavorablement.

Table des annexes

Annexe 1 : Cartes de la situation politique de l'île de Chypre

Annexe 2 : Carte des champs gaziers en Méditerranée orientale

Annexe 3 : Carte des infrastructures d'exploitation des ressources gazières et projets de gazoducs

Annexe 4 : Cartes des zones économiques exclusives et découpages contestés

Annexe 5 : Tableaux des forces militaires des Etats riverains et de l'ONU présentées selon la méthode FFOM (SWOT)

Annexe 6 : Carte des principales importations de gaz de l'Union européenne

Annexe 1 : Cartes de la situation politique de l'île de Chypre

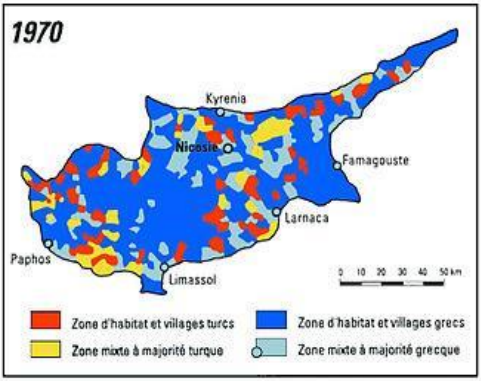

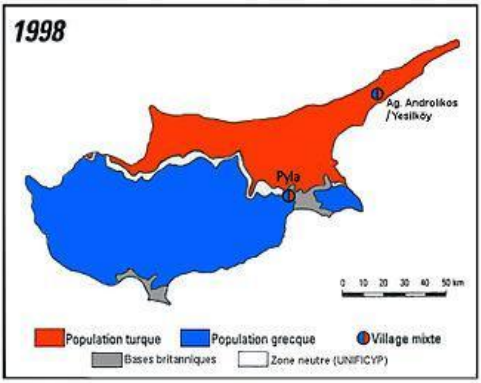

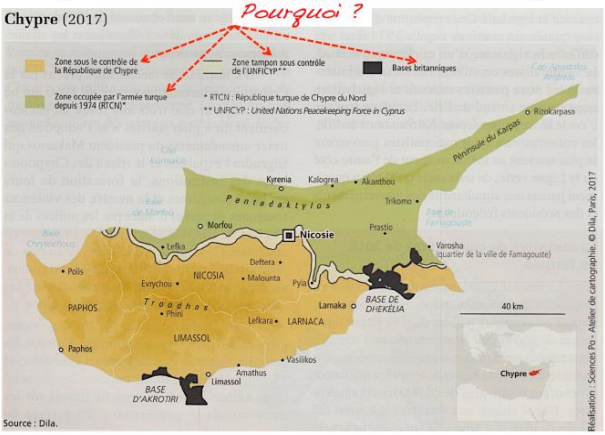

Annexe 2 : Carte des champs gaziers en Méditerranée orientale

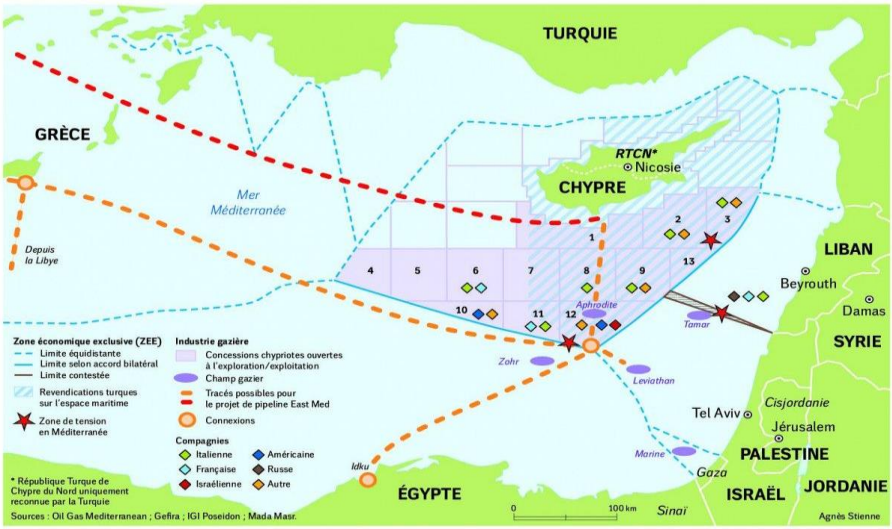

Annexe 3 : Carte des infrastructures d'exploitation des ressources gazières et projets de gazoducs

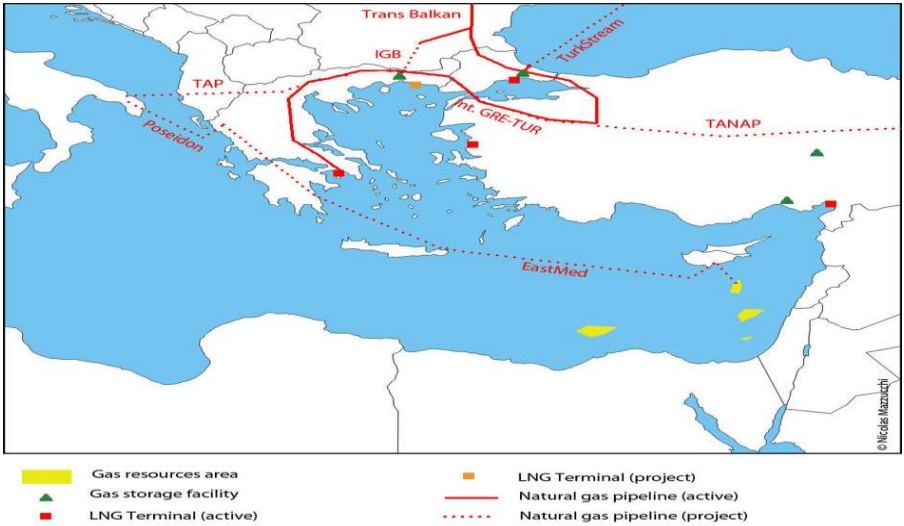

Annexe 4 : Carte des zones économiques exclusives et découpages contestés

Annexe 5 : Tableaux des forces militaires des Etats riverains et de l'ONU présentées selon la méthode FFOM (SWOT)

Forces turques	
Première force aéronavale du moyen orient. Membre crédible de l'OTAN. Huitième armée du monde en termes d'effectifs (720 000 p.).	
FORCES Forte capacité de débarquement de troupes Forte capacité de garde-côtes Armée de terre aguerrie (lutte contre le PKK, engagement direct en Syrie) Proximité des bases logistiques et du territoire national Sous-marins classiques	FAIBLESSES Confiance limitée de la part du pouvoir politique Force dépendance en matériels américains et allemands
OPPORTUNITES Alliance russe et/ou chinoise Volontarisme du président turc	MENACES Prestige de l'armée entamé Armée évincée de la vie politique Membre de l'OTAN Coût financier de la composante déployée à Chypre (35000 p.) Tensions avec Egypte et Israël

Forces chypriotes	
Appellation de garde nationale.	
FORCES Potentiel de guérilla de conscrits Légitimité//communauté internationale Existence d'accords de défense avec la France et la Russie	FAIBLESSES Aucun navire de haute mer Aucun avion de combat Forte dépendance extérieure Véto turc pour l'accession à l'OTAN
OPPORTUNITES Membre de l'UE Soutien de la communauté internationale	MENACES Escalade militaire contre les Turcs possible avec la remise en cause du statu quo de 1974

Proximité des bases logistiques et du territoire national Présences britanniques et grecques Coopération/alliance israélienne et égyptienne Formation d'une milice navale	

Forces israéliennes	
Tsahal – 630 000p.- Conscription.	
FORCES Audace du commandement Expérience opérationnelle Forces spéciales (*seals*) très aguerries 6 sous-marins classiques type Dolphin Force aérienne ultradominante	FAIBLESSES Faible endurance (corvettes et patrouilleurs) Faible capacité hauturière Israël non signataire de la CNUDM
OPPORTUNITES Soutien US Israël non signataire de la CNUDM (Montego Bay)	MENACES Crise de longue durée Israël non signataire de la CNUDM Coalition arabe Missiles du Hezbollah à portée des plateformes gazières ISR Harcèlement par vedettes rapides

Forces libanaises	
FORCES Les réelles forces n'ont pas été identifiées.	FAIBLESSES Capacités/endurances limitées Forces armées divisées et peu éprouvées opérationnellement (à l'exception du Hezbollah)
OPPORTUNITES Frappes missiles sur PTF israéliennes Harcèlement naval avec vedettes rapides	MENACES Menace israélienne sur sa ZEE et ses ressources

	Forces aguerries du Hezbollah disposant d'une capacité de guérilla/harcèlement/attentats

Forces égyptiennes	
440 000 p. + 500 000 réservistes.	
FORCES Bonne expérience (Libye, Sinaï, Daesh) Marine en voie de modernisation (BPC type Mistral, FREMM type Aquitaine) + HLO Ka52 2 corvettes Go Wind 4 sous-marins type 209 Armée de l'air moderne (Rafales, Mirage 2000, F16, MIG35, 2 avions de guet aérien E2)	FAIBLESSES Commandement type soviétique (très centralisé) Vétusté de certains matériels Matériel très disparate Forte dépendance extérieure en matière d'équipements
OPPORTUNITES Alliance avec la France Alliance avec Israël, Grèce et Chypre Appui US Canal de Suez	MENACES Internes (islamisme) Crise économique Manque d'eau Déstabilisation politique

Forces de maintien des Nations unies à Chypre (UNFICYP)	
Force d'imposition mixte police/militaire (1000 p.)	
FORCES Mandat ONU	FAIBLESSES Marge de manœuvre faible Capacités militaires
OPPORTUNITES Création d'une composante navale d'interposition 22 pays contributeurs dont Chine, Inde, Brésil, Canada, Royaume Uni	MENACES Blocage de son action par la Russie et/ou la Chine au CSNU

Annexe 6 : Carte des principales importations de gaz de l'Union européenne

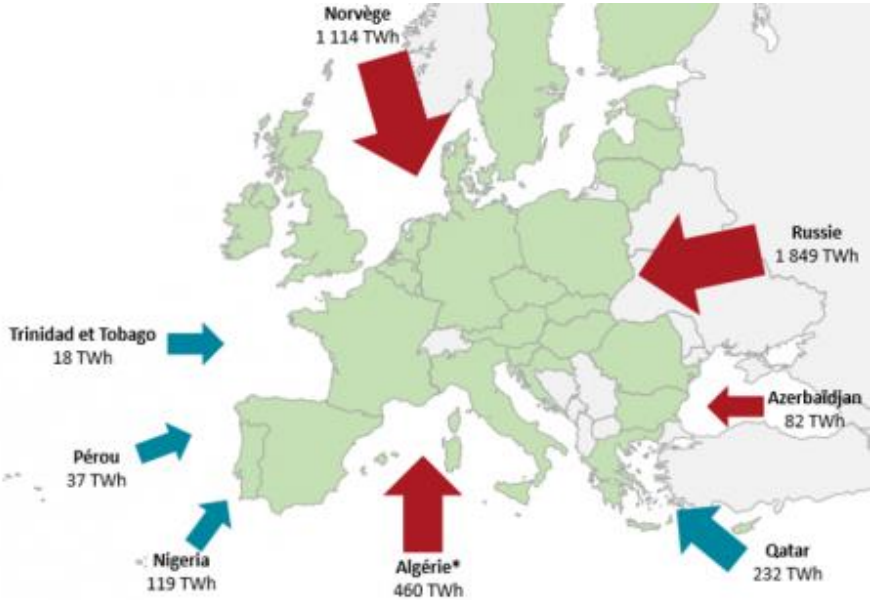

Source : BP Statistical Review of World Energy (Juin 2018)

Sources et Bibliographie

Entretiens

Entretien à l'ambassade de Turquie à Paris.

Entretien avec Madame Aglaia Balta, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de Grèce en France. Mercredi 20 mars 2019

Entretien avec Monsieur Gilles Chalançon, Chef du Département Protection, Frédéric Marbot, Délégué Moyen Orient – Afrique du Nord Total / Direction de la Sûreté. Jeudi 9 mai 2019

Entretien avec Monsieur Ismail Hakki Musa, Ambassadeur de Turquie en France et Madame Aslin Savran Ozek, Conseillère politique. Vendredi 29 mars 2019.

Entretien avec Monsieur Pantias D. Eliades, Ambassadeur de Chypre en France et Monsieur Charalambos Petinos, Attaché culturel. Mercredi 10 avril 2019

Discours

Discours prononcé par le président Macron à l'occasion du Sommet des pays du sud de l'Union européenne, La Valette, 14 juin 2019

Conventions, textes officiels et accords

Accords France-Albanie et France-Chypre en matière de défense, *Sénat*

Convention de Barcelone pour la protection de la mer Méditerranée

Convention de Montego Bay

Conclusions du Conseil européen du 20 juin 2019.

Travaux de recherche

David Amsellem, Docteur en géopolitique, enseignant et co-fondateur du cabinet de conseil Cassin, *Les problématiques des réserves gazières au large d'Israël, de Gaza, de l'Egypte, du Liban et de Chypre*, Observatoire du monde

arabo-musulman et du Sahel, Fondation pour la recherche stratégique, juin 2018.

Jean-Loup Hautefaye, Elie Baladou, étudiants en master 2 IEP d'Aix-en-Provence, *Conséquences géostratégiques de l'exploitation des gisements d'hydrocarbures en Méditerranée orientale*, document introductif à la 29ème session Méditerranéenne des Hautes Etudes Stratégiques, août 2018.

Conférences

Jean-Jacques Roche, directeur de la formation, des études et de la recherche de l'IHEDN. Conférence : « Evaluation de la conflictualité- La guerre en chiffres », le 15 novembre 2018 à l'Ecole militaire, Paris.

Nicolas Mazzuchi, docteur en géographie économique et chargé de recherche à la Fondation pour la recherche stratégique. Conférence : « L'enjeu des hydrocarbures de Méditerranée orientale », le 16 novembre 2018 à l'Ecole militaire, Paris.

Patrice Gourdin, Docteur en histoire et professeur agrégé de l'Université. Conférence : « L'analyse géopolitique de Chypre », prononcée à Cadarache le 17 octobre 2018.

Articles :

« A Chypre, le patrimoine religieux rapproche », *La Croix*, 20/12/2018. Disponible sur : https://www.la-croix.com/Culture/Art-de-vivre/A-Chypre-patrimoine-religieux-rapproche-2018-12-20-1200990903

« Contentieux frontalier avec Israël : Aoun propose un arbitrage international », *L'orient–le Jour,* 23/02/2018. Disponible sur : https://www.lorientlejour.com/article/1101438/contentieux-frontalier-avec-israel-aoun-propose-un-arbitrage-international.html

« Energie: Erdogan met en garde Chypre contre tout «agissement téméraire» », *RFI,* 27 novembre 2018. Disponible sur : http://www.rfi.fr/europe/20181127-turquie-chypre-exploration-gaziere-gaz-mise-garde-ankara

« Erdogan met Chypre en garde contre la prospection gazière», *Challenges,* 13 février 2018. Disponible sur : https://www.challenges.fr/monde/erdogan-met-chypre-en-garde-contre-la-prospection-gaziere_567200

« Frontières maritimes : Israël "ouvert" à des négociations avec le Liban, sous l'égide de Washington », *L'orient–le Jour,* 27/05/2019. Disponible sur : www.lorientlejour.com/article/1172278/frontieres-maritimes-israel-ouvert-a-des-negociations-avec-le-liban-sous-legide-de-washington.

« L'Egypte, hub énergétique régional grâce à ses nouveaux gisements et son influence diplomatique », *Agence de presse du Moyen-Orient*. Disponible sur : https://www.mena.org.eg/fr/news/dbcall/table/webnews/id/7855822

« L'Egypte s'apprête à devenir un acteur incontournable de l'énergie », *Enviro 2b*. Disponible sur : https://www.enviro2b.com/2019/02/26/legypte-sapprete-a-devenir-un-acteur-incontournable-de-lenergie/

« Le fort impact sur la Turquie des sanctions internationales contre l'Iran », *The Conversation,* 21 mai 2019. Disponible sur : http://theconversation.com/le-fort-impact-sur-la-turquie-des-sanctions-internationales-contre-liran-117469

« Le gaz naturel américain prêt à conquérir le monde », *Sciences et avenir*, 24/05/2018. Disponible sur : https://www.sciencesetavenir.fr/nature-environnement/le-gaz-naturel-americain-pret-a-conquerir-le-monde_124250

Anna Mikulska et Marcin Sienkiewicz, "La Turquie fait le plein. Qu'est-ce que cela signifie pour les régions limitrophes ?", *Le Saker francophone*, 08/08/2018. Disponible sur : https://lesakerfrancophone.fr/la-turquie-fait-le-plein-quest-ce-que-cela-signifie-pour-les-regions-limitrophes

Ayse Karabat, « Bataille gazière entre Chypriotes et Turcs : « la diplomatie de la canonnière continuera » », *Middle East Eye,* 5 février 2019. Disponible sur : https://www.middleeasteye.net/fr/decryptages/bataille-gaziere-entre-chypriotes-et-turcs-la-diplomatie-de-la-canonniere-continuera

Camille Neveux « A Chypre, un dernier mur à abattre avant la réunification », *Le Journal du dimanche*, 06/03/2019. Disponible sur : https://www.lejdd.fr/International/Europe/a-chypre-un-dernier-mur-a-abattre-avant-la-reunification-3867809

Clemens Hoffmann, « Scramble for gas in eastern Mediterranean is stoking old tensions in the region », *The Conversation,* 28 février 2018.

Disponible sur : https://theconversation.com/scramble-for-gas-in-eastern-mediterranean-is-stoking-old-tensions-in-the-region-92070

Comité Syrie-Europe Après Alep, « Peser ou payer ? L'Union européenne en Syrie », *Esprit*, avril 2019. https://esprit.presse.fr/actualites/comite-syrie-europe-apres-alep/peser-ou-payer-l-union-europeenne-en-syrie-42072

Deniz Ünal, « Ankara-Téhéran-Moscou, axe énergétique et géopolitique », *CEPII*. Disponible sur : http://www.cepii.fr/BLOG/bi/post.asp?IDcommunique=600

Francis Perrin, « Les enjeux de la Méditerranée », *Planète énergies*, 01/03/2018. Disponible sur : https://www.planete-energies.com/fr/medias/points-de-vue/les-enjeux-de-l-energie-en-mediterranee

Inès Gil, « Course au Gaz en Méditerranée orientale : la nouvelle donne pour Israël », *Les Clés du Moyen-Orient*. Disponible sur : https://www.lesclesdumoyenorient.com/Course-au-gaz-en-mer-Mediterranee-orientale-la-nouvelle-donne-pour-Israel.html

Jabbour Jana, et Noémie Rebière. « La Turquie au cœur des enjeux géopolitiques et énergétiques régionaux », *Confluences Méditerranée*, vol. 91, no. 4, 2014, pp. 33-51.

« La stratégie énergétique de la Turquie », *Direction générale du Trésor*. Disponible sur : https://www.tresor.economie.gouv.fr/Ressources/17835_la-strategie-energetique-de-la-turquie

Marc Bloch, « Pourquoi les résultats des municipales sont un camouflet pour Erdogan ? » *Le Journal du dimanche*, 01/04/2019. Disponible sur : www.lejdd.fr/International/Moyen-Orient/turquie-pourquoi-les-resultats-des-municipales-sont-un-camouflet-pour-erdogan

Marc Daou, « Conflit avec Israël, risque de corruption… le gaz libanais en eaux troubles », *France 24*, 02/03/2018. Disponible sur : https://www.france24.com/fr/20180302-liban-gaz-offshore-israel-hezbollah-total-hydrocarbures-mediterranee

Marie Jégo et Marina Rafenberg, *Le Monde,* 06/02/2019. Disponible sur : https://www.lemonde.fr/international/article/2019/02/06/la-turquie-et-la-grece-cherchent-l-apaisement_5420004_3210.html

Marie Verdier « L'Union pour la Méditerranée avance envers et contre tout », *La Croix*, 09/10/2018. Disponible sur : https://www.la-croix.com/Monde/LUnion-Mediterranee-avance-envers-contre-tout-2018-10-09-1200974842

Mervat Chaikhoun, "La déclaration du Caire établit un forum du gaz de la Méditerranée orientale avec sept pays", *Nile International*, 15/01/2019. Disponible sur : http://www.nileinternational.net/fr/?p=142022

Nicolas Mazzuchi, « Perspectives in gas security of supply: the role of Greece in the Mediterranean », *Fondation pour la Recherche Stratégique,* 24/05/2018.

Ofir Winter, Gallia Lindenstrauss, « Beyond Energy: The Significance of the Eastern Mediterranean Gas Forum », *The Institute for National Security Studies*, 03/02/2019. Disponible sur : https://www.inss.org.il/publication/beyond-energy-significance-eastern-mediterranean-gas-forum/

Quentin Raverdy, « Crise en Turquie : Chypre du Nord en carafe, *Libération,* 17/12/2018. Disponible sur : https://www.liberation.fr/planete/2018/12/17/crise-en-turquie-chypre-du-nord-en-carafe_1698449

Tamar Pileggi, « Le Liban « prêt » à tracer sa frontière maritime avec Israël », *Times of Israël,* 24/04/2019. Disponible : https://fr.timesofisrael.com/le-liban-est-pret-a-tracer-sa-frontiere-maritime-avec-israel/

Sites internet

Connaissance des énergies : https://www.connaissancedesenergies.org

Direction générale du Trésor : https://www.tresor.economie.gouv.fr

Ministère des Armées *:* https://www.defense.gouv.fr

Pôle Européen de Lyon et Rhône Alpes : www.pole-europeen.fr

Toute l'Europe : https://www.touteleurope.eu

Institut FMES
Maison du Numérique et de l'Innovation
Place Georges Pompidou - 83000 Toulon
+33 4 94 05 55 55
info@fmes-france.org
www.fmes-france.org